UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Juin 2026

Table des matières

Liste des graphiques 4
Liste des tableaux 4
Liste des encadrés 4
Sigle et Abréviation 5
RESUME 6
INTRODUCTION 11
1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL 12
2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 16
2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 16
2.1.1. PRODUCTION 16
2.1.2. PRIX ET INFLATION 18
2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 18
2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 19
2.1.5. SITUATION MONETAIRE 19
2.1.6. . SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 20
2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 20
2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 22
2.2.1. PRODUCTION 22
2.2.2. PRIX ET INFLATION 24
2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 24
2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 25
2.2.5. SITUATION MONETAIRE 26
2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 26
2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 26
2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 29
2.3.1. PRODUCTION 29
2.3.2. PRIX ET INFLATION 31
2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 31
2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 32
2.3.5. SITUATION MONETAIRE 33
2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 33
2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 33
2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 35
2.4.1 PRODUCTION 35
2.4.2 PRIX ET INFLATION 37
2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 37
2.4.5. SITUATION MONETAIRE 38

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 39
2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 39
2.5 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 41
2.5.1 PRODUCTION 41
2.5.2 PRIX ET INFLATION 42
2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 43
2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 43
2.5.5 SITUATION MONETAIRE 44
2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 44
2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 44
2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 47
2.6.1 PRODUCTION 47
2.6.2 PRIX ET INFLATION 49
2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 49
2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 50
2.6.5 SITUATION MONETAIRE 50
2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 51
2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 51
2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 53
2.7.1 PRODUCTION 53
2.7.2 PRIX ET INFLATION 54
2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 55
2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 56
2.7.5 SITUATION MONETAIRE 56
2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 56
2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 57
2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 59
2.8.1 PRODUCTION 59
2.8.2 PRIX ET INFLATION 60
2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 61
2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 62
2.8.5 SITUATION MONETAIRE 62
2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 63
2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 63
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 67
3.1. PRODUCTION 67
3.2. PRIX ET INFLATION 69

3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE 71
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 73
3.5. SITUATION MONETAIRE 74
3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES 75
3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 78
4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2027 80

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)....14
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Bénin 17
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Burkina Faso 24
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Côte d'Ivoire 31
Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Guinée-Bissau 36
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Mali....42
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Niger....48
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Sénégal 54
Graphique9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Togo 60
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de l'Union 69

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2023 à 2026 12
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin....21
Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso....28
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire....34
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau....40
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 46
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 52
Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal....58
Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo....64
Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2025 79

Liste des encadrés

Encadré 1 : Impact de la guerre au Moyen-Orient sur les économies de l'Union....9
Encadré 2 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI.... 65
Encadré 3 : Réalisations de la BOAD en 2025 et perspectives 2026 pour soutenir l'activité économique dans les Etats membres 70
Encadré 4 : Mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et auprès des partenaires au développement (AFD, BM, FMI) par les Etats en 2025.... 72
Encadré 5 : Décisions de politique monétaire et quelques mesures prises par la BCEAO pour renforcer la résilience du secteur bancaire 75
Encadré 6 : Etat de convergence des Etats membres en 2025.... 77

Sigle et Abréviation

AEN	Actifs Extérieurs Nets
AFD	Agence Française de Développement
AME	Aspirants aux Métiers de l'Enseignement
APUC	Administrations Publiques Centrales
ASF	Ajustements Stocks-Flux
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BM	Banque mondiale
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNPE	Comité National de Politique Economique
CPM	Comité de Politique Monétaire
EAGB	Société nationale en charge du secteur de l'électricité
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FCR	Facilité de Crédit Rapide
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FESPACO	Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou
FILO	Semaine du numérique, la Foire internationale du livre de Ouagadougou
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Facilite pour la Résilience et la Durabilité
MEDC	Mécanisme Elargie de Crédit
OMVG	Organisation de la Mise en Valeur du Fleuve Gambie
PA-SD	Plan d'action pour la Stabilisation et le Développement
PEF	Programme Economique et Financier
PIB	Produit Intérieur Brut
PND	Plan National de Développement
SAMAO	Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SONASP	Société Nationale des Substances Précieuses
SRMT	Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen Terme
TIAO	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique Et Monétaire Ouest Africaine

RESUME

En **2025**, selon les Perspectives économiques mondiales d'avril 2026 du FMI, le taux de croissance économique mondiale s'est situé à 3,4%, gardant le même rythme qu'en 2024, en dépit d'un contexte marqué par des tensions géopolitiques, des niveaux de dette élevés, des incertitudes sur les politiques commerciales et les impacts liés au changement climatique. L'économie mondiale est restée résiliente grâce, notamment, aux conditions financières plus souples qui ont stimulé les investissements. **Pour 2026**, les perspectives mondiales ont été revues à la baisse en lien avec les conséquences de la guerre au Moyen-Orient, déclenchée le 28 février 2026. La fermeture du détroit d'Ormuz et les graves dommages causés aux installations de production d'hydrocarbures pourraient entraîner une crise énergétique. Les prévisions tablent sur un ralentissement de la croissance économique mondiale à 3,1% en 2026.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB a atteint 4,5% en 2025 en accélération de 0,3 point comparativement à l'année 2024. Pour 2026, le taux de croissance s'afficherait à 4,3%.

La hausse des prix à la consommation au niveau mondial a connu une décélération à 4,1% en 2025, après 5,7% en 2024, en raison de la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et de l'atténuation progressive des tensions sur le marché du travail. L'inflation devrait augmenter pour atteindre 4,4% en 2026.

Sur le marché des matières premières, les cours mondiaux ont affiché une tendance à la baisse avec une contraction de 7,0% en 2025, en rapport avec la surabondance de l'offre, notamment énergétique.

Sur l'année 2025, les cours du Brent se sont établis, en moyenne, à 69,0 dollars le baril contre 80,7 dollars en 2024. En mars 2026, les prix du baril ont augmenté pour dépasser les 100 dollars en raison de tensions géopolitiques majeures, notamment au Moyen-Orient. Certaines estimations vont jusqu'à 120 dollars le baril en moyenne sur toute l'année en cas de crise durable.

Concernant la politique monétaire, en 2025, la plupart des banques centrales ont baissé leurs taux directeurs, dans un contexte de décélération de l'inflation. Comme perspectives en 2026, les nouvelles flambées des prix des produits pétroliers et d'autres matières premières, dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes au Moyen-Orient et de guerre commerciale, pourraient entraîner la remontée de l'inflation. Dans ce cas, les banques centrales pourraient mettre fin à l'assouplissement de leur politique monétaire, ce qui poserait des défis importants à la politique budgétaire.

Sur le marché des changes, au terme de l'année 2025, l'euro s'est globalement raffermi par rapport aux principales devises. En particulier, il s'est apprécié de 4,2% et 4,1% respectivement par rapport au dollar américain et au yuan chinois. Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié vis-à-vis du dalasi (+9,7%), du franc guinéen (+5,5%), du dollar libérien (+5,2%) et du naira (+7,7%). A l'inverse, il s'est déprécié face au cedi (-8,0%) et au leone (-4,3%).

Dans l'UEMOA, le taux de croissance économique en 2025 est ressorti à 6,5% contre 6,2% en 2024, en rapport avec le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs. Par Etat, le taux de croissance s'est présenté, en 2025, comme suit : Bénin

(8,1%), Burkina Faso (5,3%), Côte d'Ivoire (6,6%), Guinée-Bissau (5,8%), Mali (5,6%), Niger (6,9%), Sénégal (6,7%) et Togo (6,2%).

Pour l'année 2026, le taux de croissance économique serait de 6,2%, en lien avec le maintien du dynamisme de l'ensemble des secteurs. Par pays, le taux de croissance en 2026 se présenterait comme suit : Bénin (7,5%), Burkina Faso (5,7%), Côte d'Ivoire (6,2%), Guinée-Bissau (5,0%), Mali (6,3%), Niger (7,0%), Sénégal (5,0%) et Togo (6,5%). Ces perspectives pourraient être, toutefois, fragilisées par les effets des chocs climatiques, la persistance des tensions géopolitiques et commerciales avec, notamment, la crise au Moyen Orient, la volatilité des cours des matières, la persistance de la crise sécuritaire dans l'Union ainsi que la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union.

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union a décéléré pour ressortir à 0,0% en 2025 après 3,5% en 2024. Le niveau stable des prix est induit par l'évolution contrastée des divisions de l'indice harmonisé des prix à la consommation. Les divisions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+1,3%), « Information et communication » (+1,2%), « Service d'enseignement » (+1,2%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,6%) et « Vêtements et chaussures » (+0,6%) ont connu des hausses. Ces augmentations de prix ont été compensées par les baisses des divisions « Restaurant et services d'hébergement » (-1,6%), « Santé » (-1,4%), « Loisirs, Sport et Culture » (-1,0%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-0,7%) et « Transport » (-0,3%).

Par pays, le taux d'inflation s'est présenté comme suit : Bénin (+1,1%), Burkina Faso (-0,5%), Côte d'Ivoire (+0,1%), Guinée-Bissau (+0,9%), Mali (+2,3%), Niger (-4,7%), Sénégal (+1,4%) et Togo (+0,4%).

Sur les quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen de l'Union a été de -0,1% contre +1,7% à la même période de 2025. Il est attendu en 2026 un relèvement du taux d'inflation avec une hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques importés consécutive aux conséquences de la crise au Moyen-Orient.

Au niveau des finances publiques, la situation en 2025 a été caractérisée par une réduction des déficits budgétaires, en lien avec une hausse plus importante des recettes que celle des dépenses. Le déficit budgétaire global a représenté 3,2% du PIB contre 5,3% en 2024. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est chiffré à 3,7% du PIB contre 6,0% en 2024.

En 2025, les recettes totales et dons ont progressé de 15,1% pour représenter 17,9% du PIB. Les recettes fiscales ont connu une hausse de 16,0%. Le taux de pression fiscale de l'Union est ressorti à 15,1% après 14,2% en 2024. Les recettes non fiscales ont augmenté de 20,2% pour s'établir à 1,8% du PIB contre 1,7% en 2024.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont connu une hausse de 3,1% pour représenter 21,1% du PIB contre 22,4% en 2024. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes qui ont progressé de 3,7%, tirée principalement par la hausse des dépenses de personnel (+5,5%) et des charges d'intérêts de la dette (+17,9%).

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 62,9% contre 64,9% en 2024, soit une baisse de 2,0 points de pourcentage. Le service de la dette publique s'est chiffré à environ 16 576,0 milliards (11,2% du PIB), soit une hausse de 27,3% par rapport à 2024. Le service de la dette intérieure a progressé de 35,5% tandis que celui de la dette extérieure s'est accru de 14,8%. Le service de la dette intérieure est ressorti à

64,3% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans l'ensemble des Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette s'est située plus de 50% des recettes totales dans cinq (05) Etats membres. Ces évolutions traduisent l'accentuation du risque de liquidité lié à la dette publique.

En 2026, le déficit budgétaire global représenterait 3,6% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 4,3% du PIB.

Les recettes totales et dons progresseraient de 11,5% pour ressortir à 18,4% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 11,5%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,4% contre 15,1% en 2025.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (14,5%), Burkina Faso (16,4%), Côte d'Ivoire (14,9%), Guinée-Bissau (9,0%), Mali (13,7%), Niger (10,0%), Sénégal (22,1%) et Togo (14,6%). Les recettes non fiscales seraient en baisse de 1,8% pour s'établir à 1,6% du PIB. Les dons progresseraient de 39,3% pour représenter 0,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 13,2% pour représenter 21,9% du PIB en 2026, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 6,5% et de celle des dépenses d'investissement de 35,2%.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 62,4% en 2026 contre 62,9% en 2025.

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA s'est traduite en 2025 par une amélioration du solde global excédentaire à 7 027,6 milliards, en lien essentiellement avec la baisse considérable du déficit du compte des transactions courantes, atténuée par celle des entrées de capitaux au titre du compte financier. Le déficit du compte courant est ressorti à 1,3% du PIB, soit un recul de 4,4 points par rapport à 2024. **Pour l'année 2026**, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'Union afficherait un excédent de 1 189,4 milliards contre 7 027,6 en 2025. Le déficit du compte courant s'établirait à 2,4% du PIB après 1,3% en 2025.

Au plan monétaire, la situation monétaire de l'Union à fin décembre 2025 est marquée par une progression de la masse monétaire de 17,4%. Pour l'année 2026, la masse monétaire enregistrerait une augmentation de 16,6%, portée par les créances intérieures et la consolidation attendue des AEN.

Pour conforter les perspectives macroéconomiques de l'Union, il conviendrait d'entreprendre des actions et réformes pour assurer une meilleure gestion du risque de liquidité lié à la dette publique afin de le réduire dans l'ensemble des Etats membres de l'Union.

En outre, il est nécessaire de renforcer les dispositifs de suivi de la trésorerie, à travers une meilleure coordination avec la gestion de la dette. Aussi, les Etats sont invités à mettre en œuvre une stratégie de gestion proactive de la dette avec notamment un recours aux opérations de gestion de passifs et de couverture de risques.

A ce titre, compte tenu de l'impact du risque de liquidité lié à la dette publique sur la gestion des finances publiques et la stabilité macroéconomique, les orientations de politique économique aux Etats membres de l'Union pour l'année 2027 portent sur une meilleure gestion de ce risque.

En outre, le présent Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale a mis une emphase sur : (i) l'impact de la guerre au Moyen-Orient sur les économies de l'Union ; (ii) le financement des économies de l'Union à travers le marché des capitaux

et le soutien des partenaires multilatéraux ; (iii) l'état des relations des Etats membres de l'Union avec le FMI et (iv) l'état de convergence des Etats membres en 2025.

Encadré 1 : Impact de la guerre au Moyen-Orient sur les économies de l'Union

Le conflit américano-israélo-iranien a éclaté le 28 février 2026 avec une opération militaire conjointe américano-israélienne consistant en des frappes sur l'Iran. En réponse, l'Iran a déclenché une vague de représailles massives à travers le Moyen-Orient.

Depuis le début de la guerre, le conflit a connu une intensification militaire et une extension géographique, notamment, à travers des opérations militaires dans plusieurs pays du Moyen-Orient. Il a pris également une dimension maritime et énergétique marquée par des attaques visant des installations pétrolières dans toute la région, ce qui provoque une forte inquiétude sur les marchés énergétiques internationaux. Deux mois après, le conflit est marqué par l'acceptation d'un cessez-le-feu temporaire toujours en vigueur, une militarisation accrue autour du détroit d'Ormuz et des tentatives diplomatiques sans avancées significatives. Sur le front israélo-libanais, la situation est également demeurée instable malgré une trêve temporaire de trois semaines, prolongée de quarante-cinq (45) jours, à l'issue de nouvelles négociations entre les deux pays le 15 mai.

Le conflit en Iran et ses répercussions au Moyen-Orient génèrent un choc d'offre négatif pour l'économie mondiale, via la perturbation de l'acheminement des hydrocarbures et d'autres matières premières le long des différentes routes maritimes de la région (détroit d'Ormuz…) et de leur production dans les pays touchés par les frappes. Il en résulte une hausse des prix de ces matières premières et une remontée de l'inflation qui pourraient ralentir la croissance mondiale et impacter les perspectives économiques des Etats membres de l'Union pour 2026.

La Commission de l'UEMOA a mis en place un Comité ad' hoc de suivi de la situation internationale afin d'analyser les conséquences du conflit en cours au Moyen-Orient sur les économies des Etats membres de l'Union à travers différents canaux. A cet effet, elle élabore des fiches hebdomadaires et des rapports mensuels y relatifs et propose des actions qui pourraient être entreprises pour en atténuer l'impact. Il s'agit notamment de :

A court terme :

- adopter, le cas échéant, des mesures conjoncturelles nécessaires et ciblées pour limiter l'impact de la hausse des prix des produits énergétiques et alimentaires sur les populations vulnérables ;
- réactiver le projet de création d'une centrale régionale d'achat visant à acquérir de manière groupée et à fournir des engrais à des tarifs intéressants aux producteurs des Etats membres, et à pallier les risques de pénuries ;
- assurer une gestion saine et prudente des finances publiques visant à limiter les déficits budgétaires et l'endettement public afin de préserver la stabilité macroéconomique.

A moyen et long termes :

- accroître les capacités de stockage en vue de constituer des stocks de sécurité de produits pétroliers adéquats. A cet égard, l'Union devrait actualiser et accélérer l'adoption du projet de directive relative à l'harmonisation de la constitution de stocks stratégiques de produits pétroliers ;
- renforcer les échanges intra-communautaires des produits agricoles à travers notamment, l'amélioration du système d'information, la levée des entraves à la libre circulation des biens, et la réalisation ou la réhabilitation des infrastructures de transport, de stockage, de conservation et de commercialisation des produits agricoles ;
- renforcer les actions pouvant contribuer à assurer une souveraineté économique, notamment, celles relatives à la transformation structurelle à travers l'intensification des investissements dans les secteurs stratégiques comme l'agro-industrie et l'énergie ;
- accélérer la mise en œuvre du Plan Stratégique de la Commission « IMPACT 2030 ». Dans cette démarche, il urge de s'attaquer particulièrement à l'exploitation accrue des phosphates et du gaz et de leur transformation locale en engrais afin de contribuer fortement à la transformation du secteur agricole, en dopant les rendements ;
- renforcer la compétitivité des Etats membres et du secteur privé de l'UEMOA à travers, notamment la mise en œuvre d'initiatives telles que la stratégie régionale dénommée

« ZLECAf-UEMOA 2025-2030 », adoptée par le Conseil des Ministres de l'Union, en sa session du 27 mars 2026 ;

- poursuivre le processus de mise en place du Fonds de Stabilisation Macroéconomique de l'UEMOA, en vue de doter l'Union d'un levier financier pouvant permettre de soutenir des actions visant l'atténuation des effets des chocs sur les économies des Etats membres.

INTRODUCTION

L'application du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité a été suspendue temporairement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union depuis le 27 avril 2020, dans le contexte de la COVID-19. La Commission de l'UEMOA, dans le but de contribuer au renforcement de la stabilité macroéconomique de l'Union, a préparé un projet de nouveau pacte de convergence prenant en compte notamment les défis actuels des Etats membres de l'UEMOA. Ce projet a reçu l'avis favorable du Conseil des Ministres de l'Union, lors de sa session du 03 avril 2025, en vue de sa soumission au sommet des Chefs d'Etat pour adoption.

Le présent rapport de la surveillance multilatérale est élaboré conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale. Celle-ci précise que l'exercice de la surveillance multilatérale se poursuit conformément aux modalités définies dans la Directive n°01/96/CM du 15 janvier 1996 relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques au sein des Etats membres de l'UEMOA.

Ce rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres de l'Union en 2025 et fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2026. Il propose également aux Etats membres de l'Union des orientations de politique économique pour l'année 2027, portant essentiellement sur les mesures à prendre pour assurer une meilleure gestion du risque de liquidité lié à la dette publique.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

1. L'environnement international ;
2. La situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
3. La situation économique et financière de l'Union ;
4. Les orientations de politique économique pour l'année 2027.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport, sont arrêtées au 17 juin 2026.

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL[1]

En 2025, selon les Perspectives économiques mondiales d'avril 2026 du FMI, l'activité économique mondiale a progressé de 3,4%, gardant le même rythme qu'en 2024. Cette croissance s'est déroulée dans un contexte marqué par des tensions géopolitiques, des niveaux de dette élevés, des incertitudes sur les politiques commerciales (droits de douane) et les impacts liés au changement climatique. L'économie mondiale est restée résiliente grâce, notamment, aux conditions financières plus souples (baisse des taux d'intérêt) qui ont stimulé les investissements.

Pour 2026, les perspectives mondiales ont été revues à la baisse en lien avec les conséquences de la guerre au Moyen-Orient, déclenchée le 28 février 2026. La fermeture du détroit d'Ormuz et les graves dommages causés aux installations de production d'hydrocarbures pourraient entraîner une crise énergétique. Les prévisions tablent sur un ralentissement de la croissance économique mondiale à 3,1% en 2026.

Tableau 1 : Taux de croissance économique de 2023 à 2026

	2023	2024	2025	2026 (p)
Monde	**3,3**	**3,4**	**3,4**	**3,1**
Pays avancés	**1,7**	**1,8**	**1,9**	**1,8**
- USA	2,9	2,8	2,1	2,3
- Zone euro	0,4	0,9	1,4	1,1
- Japon	0,7	-0,2	1,2	0,7
Pays émergents et pays en développement	**4,4**	**4,5**	**4,4**	**3,9**
- Chine	**5,4**	**5,0**	**5,0**	**4,4**
Afrique Subsaharienne	**3,8**	**4,2**	**4,5**	**4,3**
- Afrique du Sud	**0,8**	**0,5**	**1,1**	**1,0**
- CEDEAO	**3,8**	**4,6**	**4,7**	**4,5**
• Nigéria	**3,3**	**4,1**	**4,0**	**4,1**
• Ghana	**3,1**	**5,8**	**6,0**	**4,8**

Sources : FMI, Perspectives économiques mondiales Avril 2026 ; (p) prévision

Dans les économies avancées, le taux de croissance économique a progressé de 1,9% en 2025 et se situerait à 1,8% en 2026. Aux Etats-Unis, le PIB réel a augmenté de 2,1% en 2025 contre 2,8% en 2024. La croissance a été freinée par une baisse de la consommation et de la main-d'œuvre, liée à une réduction de l'immigration nette et aux incertitudes tarifaires. Le taux de croissance se situerait à 2,3% en 2026. Quant à la zone euro, l'activité économique a affiché une accélération avec un taux de croissance qui est passé de 0,9% en 2024 à 1,4% en 2025, portée par la consommation des ménages et la robustesse des exportations. Le taux de croissance connaîtrait un ralentissement en 2026 pour se situer à 1,1% en raison de la montée des incertitudes. Au Japon, la production a progressé de 1,2% en 2025, après une baisse de 0,2% en 2024, sous l'effet de la hausse de la consommation privée stimulée par l'augmentation des salaires et de l'investissement des entreprises qui a profité des aides publiques pour les transitions numériques et écologiques.

[1] FMI, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2026.

Les économies émergentes et en développement ont confirmé leur rôle de moteur de la croissance mondiale, affichant en 2025 une expansion globale, bien que caractérisée par d'importantes disparités régionales et nationales. Le taux de croissance économique s'est établi à 4,4% après 4,5% en 2024, et se situerait à 3,9% en 2026. La croissance en Chine est restée à 5,0% en 2025 comme en 2024, soutenue, entre autres, par la consommation intérieure, en lien avec la hausse du revenu par habitant de plus de 5%. La croissance ralentirait à 4,4% en 2026, en lien avec la baisse de la demande intérieure, la persistance de la crise immobilière, la déflation et les tensions géopolitiques (notamment avec les USA) qui font peser des risques sur les exportations.

En Afrique subsaharienne, la croissance du PIB a atteint 4,5% en 2025, soit 0,3 point de pourcentage de plus comparativement à l'année 2024. Ce niveau a été principalement favorisé par la vigueur de la croissance dans certaines économies et le maintien des performances des deux (02) plus grandes économies, à savoir le Nigéria (+4,0% après 4,1%) et l'Afrique du Sud (+1,1% après 0,5%). Pour 2026, des incertitudes persistent avec un nombre accru de risques, particulièrement le renchérissement des combustibles, des denrées alimentaires et des engrais, et le durcissement des conditions financières qui sont susceptibles de tirer l'inflation à la hausse, de perturber l'activité économique et de toucher plus durement les ménages les plus vulnérables. Le taux de croissance en Afrique subsaharienne s'afficherait à 4,3%.

La hausse des prix à la consommation au niveau mondial a connu une décélération à 4,1% en 2025 après 5,7% en 2024, en raison de la baisse des cours internationaux des produits énergétiques et de l'atténuation progressive des tensions sur le marché du travail. L'inflation globale mondiale devrait augmenter pour atteindre 4,4% en 2026, sous l'effet des perturbations liées au conflit au Moyen-Orient, et qui devraient impacter à la hausse les prix de l'énergie et des matières premières. Dans les pays avancés, la hausse du niveau général des prix s'est établie à 2,5% en 2025 après 2,6% en 2024. Dans les pays émergents et en développement, les prix à la consommation ont augmenté de 5,2% en 2025 après 8,0% un an plus tôt. Les pressions inflationnistes devraient s'accentuer en 2026 avec un niveau attendu à 5,5% dans les économies émergentes et à 2,8% dans les pays avancés en lien, notamment, avec les conséquences de la guerre au Moyen-Orient.

En Afrique subsaharienne, la hausse des prix est demeurée encore élevée avec un niveau de 12,5% en 2025 contre 20,7% en 2024. Dans l'espace CEDEAO, sous l'effet principalement de la dépréciation de leurs monnaies nationales, le Ghana et le Nigéria ont enregistré respectivement des hausses de prix de 14,2% et 23,0% en 2025 après 22,9% et 33,2% un an plus tôt. Dans ces deux (02) pays, le taux d'inflation est projeté respectivement à 5,8% et 16,0% en 2026.

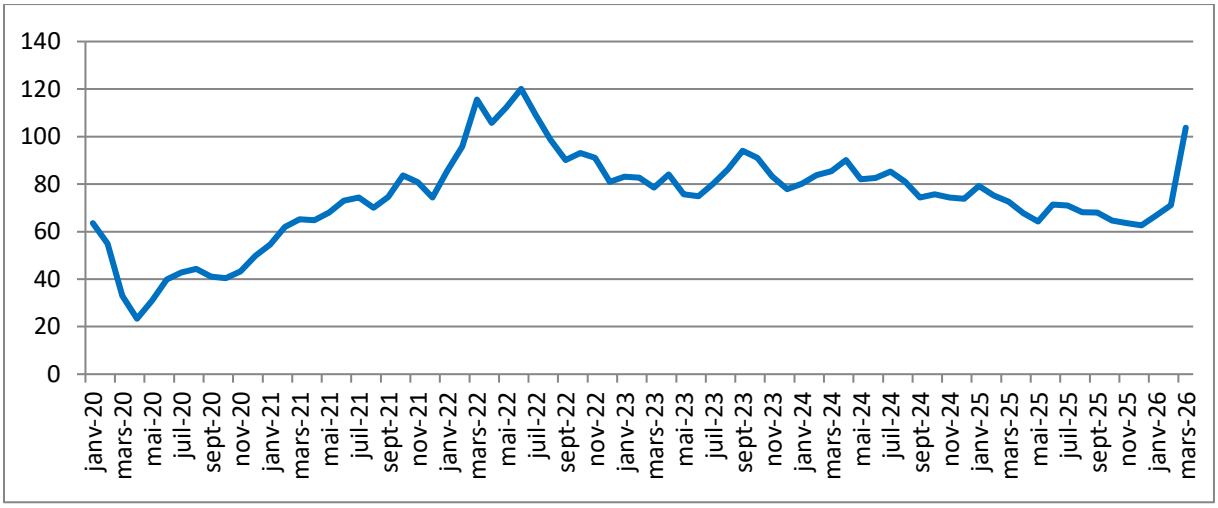
Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le volume du **commerce mondial** s'est accru en 2025 de 7% après une hausse de 3,8% en 2024, pour atteindre 34 650 milliards de dollars EU. Les importations américaines en provenance de Chine ont fortement chuté tout comme celles en provenance du Canada. La croissance du commerce mondial ralentirait au cours de l'année 2026, freinée par des tensions commerciales persistantes et l'augmentation des coûts du transport.

Sur le **marché des matières premières**, les cours mondiaux des produits de base ont affiché une tendance à la baisse, avec une contraction des prix de 7% en 2025 selon la Banque mondiale, en rapport avec la surabondance de l'offre, notamment énergétique.

Sur l'année 2025, les cours du Brent se sont établis, en moyenne, à 69,0 dollars le baril contre 80,7 dollars en 2024. Concernant les matières premières non énergétiques, elles se sont renchéries de 2,6%, sous l'effet notamment des hausses des cours des engrais (+17,9%) et des métaux et minerais (+5,2%).

En mars 2026, le prix du baril de pétrole (Brent) a fortement augmenté pour dépasser les 100 dollars en raison de tensions géopolitiques majeures. Les prévisions au titre de l'année 2026 restent très incertaines et dépendantes de l'évolution des conflits au Moyen-Orient. Certaines estimations vont jusqu'à 120 dollars le baril en cas de crise durable.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque mondiale 2026

Les cours des autres principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont évolué de façon contrastée en 2025. Les cours de la noix de cajou (+102,4%), de l'or (+44,1%), de l'huile de palmiste (+37,7%), de l'huile de palme (+12,8%), du café robusta (+11,3%) et du cacao (+5,3%) se sont inscrits en hausse. En revanche, les cours du phosphate (-59,6%), de l'uranium (-14,4%), du coton (-14,2%) et du caoutchouc (-7,9%) ont évolué à la baisse, comparés à leurs moyennes de l'année 2024.

Concernant la **politique monétaire**, en 2025, la plupart des banques centrales ont baissé leurs taux directeurs.

La **Banque Centrale Européenne (BCE)**, après quatre (04) baisses successives de taux de 25 points de base en 2024, a continué de réduire ses taux en 2025. Son taux de facilité de dépôt a été ramené de 4,00% en mai 2024 à 2,00% en juin 2025. Son rapport annuel 2025 indique que la banque a réussi à ramener l'inflation vers son objectif de 2,00%. De son côté, la **Réserve Fédérale des Etats-Unis (FED)** a poursuivi son cycle d'assouplissement monétaire amorcé fin 2024, réduisant progressivement ses taux directeurs pour les contenir dans la fourchette comprise entre 3,50% et 3,75%. Cette politique visait à soutenir l'économie face à un ralentissement de l'activité et une hausse du chômage. La **Banque d'Angleterre (BoE)** a démarré son cycle de baisse de taux en août 2024 et a ramené son taux directeur à 3,75% en décembre 2025 contre 5,00% à fin 2024. La **Banque du Japon (BoJ)** a relancé la normalisation monétaire en fin d'année 2025. Face à une inflation persistante, elle a décidé d'augmenter son taux directeur à 0,75% en décembre 2025, une stratégie mesurée pour accompagner une reprise économique encore fragile tout en évitant le risque d'un retour à une déflation prolongée.

Au niveau des pays émergents, la **Banque Centrale de Chine (PBoC)** a poursuivi une politique monétaire modérément expansionniste en 2025. L'objectif est de soutenir la croissance et de préserver la stabilité du yuan, en dépit de la persistance de la crise du secteur de l'immobilier. Le taux préférentiel des prêts (LPR) à un an, le principal taux directeur, est resté à 3,00% depuis mai 2025. La **Reserve Bank of India (RBI)** a abaissé à quatre reprises, pour un total de 125 points de base, son taux directeur à 5,25%, taux le plus bas depuis juillet 2022. En Afrique du Sud, la **Banque Centrale (SARB)** a entamé un assouplissement de sa politique monétaire, marqué par une réduction de son taux directeur à 6,75%, le 20 novembre 2025, contre 7,25% précédemment. Cette décision est motivée par un ralentissement de l'inflation à 3,20% en moyenne, se situant ainsi dans sa fourchette cible de 3,00% à 6,00%.

En Afrique de l'Ouest, la **Banque Centrale du Nigeria (CBN)**, après des mois de resserrement, a maintenu son taux directeur à 27,00% le 25 novembre 2025, après une réduction de 50 pdb en septembre 2025. La **Banque du Ghana (BoG)** a effectué plusieurs baisses successives de son taux directeur le faisant passer de 28,00% en juin 2025 à 18,00% à fin novembre 2025.

Au niveau de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), la **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** a poursuivi une politique monétaire restrictive pour juguler l'inflation et préserver la stabilité de la monnaie. Le Comité de Politique Monétaire (CPM) a décidé de relever ses principaux taux directeurs. Il s'agit du Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) qui est passé de 4,50% à 4,75% et du taux de la facilité de prêt marginal qui est passé de 6,00% à 6,25% à fin 2025. Cette décision intervient dans un contexte de baisse des réserves de change, qui couvraient 4,2 mois d'importations à fin décembre 2025 contre 4,9 mois à fin décembre 2024.

Comme perspectives en 2026, les nouvelles flambées des prix des produits pétroliers et d'autres matières premières, dans un contexte de conflits au Moyen-Orient, de tensions géopolitiques persistantes et de guerre commerciale, pourraient entraîner la remontée de l'inflation. Dans ce cas, les banques centrales pourraient mettre fin à l'assouplissement de leur politique monétaire, ce qui poserait des défis importants à la politique budgétaire.

Sur le **marché des changes**, au terme de l'année 2025, l'euro s'est globalement raffermi par rapport aux principales devises. En particulier, il s'est apprécié de 4,2% et de 4,1% respectivement par rapport au dollar américain et au yuan chinois.

Sur le marché ouest-africain, le Franc CFA s'est apprécié vis-à-vis du dalasi (+9,7%), du franc guinéen (+5,5%), du dollar libérien (+5,2%) et du naira (+7,7%). A l'inverse, il s'est déprécié face au cedi (-8,0%) et au leone (-4,3%).

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

En 2025, le taux de croissance économique s'est établi à 8,1% contre 7,5% en 2024, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 1,1% contre 1,2% en 2024. Le taux de croissance en 2026 est projeté à 7,5%.

Le déficit budgétaire global s'est réduit pour se situer à 2,7% du PIB en 2025 contre 3,0% en 2024, attribuable à une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets. Pour 2026, le déficit budgétaire global serait de 3,1% dans la loi de finances rectificative contre 2,7% prévue dans la loi de finances initiale. La réallocation des ressources opérées dans la loi de finances initiale s'explique par la revue de l'architecture gouvernementale liée à l'élection du nouveau Président de la République. Cette transition institutionnelle a engendré le redimensionnement des portefeuilles ministériels et de nouvelles orientations et priorités.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant s'est situé à 6,5% du PIB en 2025 contre 6,2% en 2024. Pour 2026, il est attendu à 6,1% du PIB.

La masse monétaire s'est établie à 4 225,7 milliards, en hausse de 15,3% par rapport à fin décembre 2024.

2.1.1. PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 8,1% contre 7,5% en 2024 (cf. graphique 2), porté par tous les secteurs d'activité.

En ce qui concerne l'offre, le secteur primaire s'est accru de 5,7% en 2025 contre 5,9% en 2024, porté aussi bien par la production vivrière que les produits d'exportation. Ce dynamisme résulte de la mise à disposition à temps des intrants et de la bonne pluviosité. Spécifiquement pour le coton, la production affiche un niveau de 614 165,0 tonnes contre 637 147,0 tonnes en 2024, soit une augmentation de 3,6%.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire a été de 9,8% en 2025 contre 9,7% en 2024, soutenu, principalement, par la poursuite de l'expansion de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ). Cette performance est en rapport avec le dynamisme des « Activités de construction » (+12,0%), des « Activités extractives » (+10,3%), des « Autres industries manufacturières » (+9,4%) et des « Industries agro-alimentaires » (+8,1%).

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 8,6% en 2025, après 7,5% en 2024, en liaison avec la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire et la bonne orientation des branches « Services publics » (+10,6%), « Poste et télécommunications » (+10,3%), « Santé et actions sociales » (+10,2%), « Education » (+8,9%), « Restaurants et hôtels » (+8,5%), « Transport » (+8,2%) et « Commerce » (+7,7%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 ont été, respectivement, de 1,5 point, 1,7 point et 4,9 points.

S'agissant des emplois, la croissance en 2025 a été portée par la formation brute de capital fixe (+10,7%), tirée essentiellement par sa composante privée (+13,4%), la composante publique ayant augmenté de 3,9%. La consommation finale a progressé de 7,3%, soutenue par la consommation privée (+7,5%) et la consommation publique (+5,7%). En ce qui concerne les échanges extérieurs en 2025, les importations ont augmenté de 0,9% et les exportations ont baissé de 0,6%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2025 ont été, respectivement, de 5,4 points, 3,0 points et -0,3 point.

Le taux d'investissement global en 2025 s'est établi à 35,8% contre 35,1% en 2024 et le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 32,8%, après 32,1% en 2024.

Pour l'année 2026, le taux de croissance est projeté à 7,5% contre 8,1% en 2025, soutenu par l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance de l'activité du secteur primaire serait de 6,1%. La valeur ajoutée du secteur secondaire serait en hausse de 9,7% et les activités du secteur tertiaire croîtraient de 6,9%.

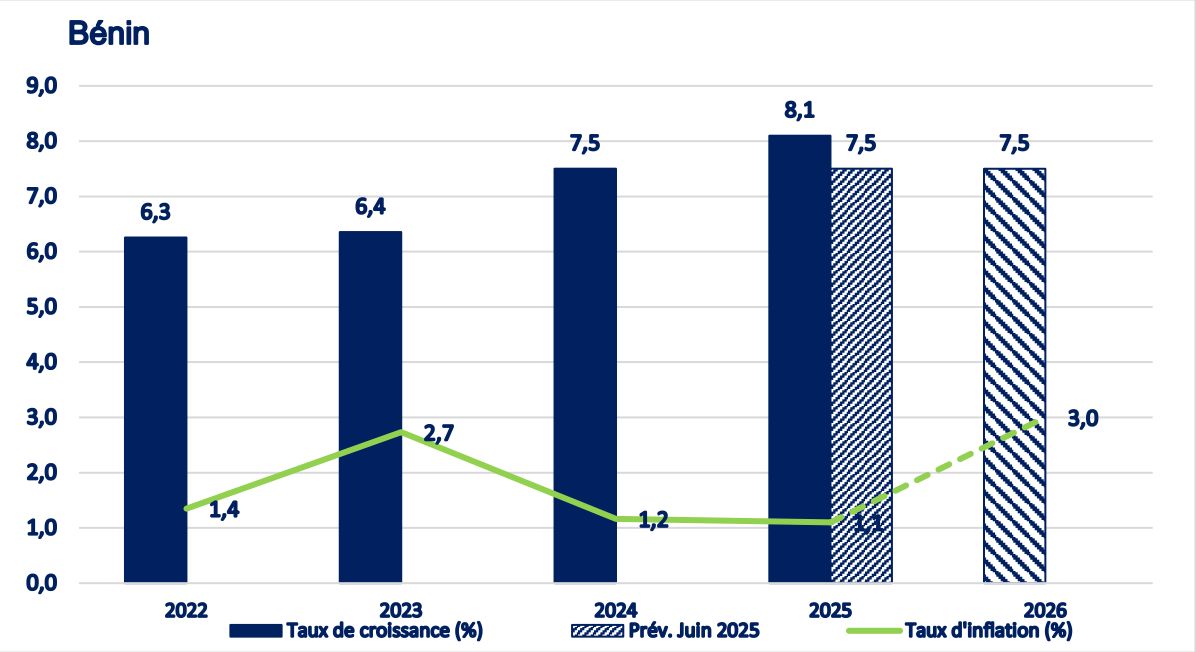
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2026 seraient, respectivement, de 1,5 point, 1,7 point et 4,3 points.

Du côté de la demande, la consommation finale augmenterait de 5,6%, sous l'effet de la hausse de la composante privée de 6,0%, la composante publique augmentant de 3,4%. La FBCF progresserait de 9,7%, en lien avec l'augmentation de la FBCF publique de 26,7% et de la composante privée de 3,7%. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations connaîtraient, respectivement, des hausses de 9,5% et 5,8%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 4,2 points, 2,8 points et 0,6 point.

Le taux d'investissement global serait de 35,2% contre 35,8% en 2025 et le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 32,5%, après 32,8% en 2025.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Bénin



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

2.1.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 s'est affiché à 1,1% contre 1,2% en 2024. Cette hausse s'explique, essentiellement, par l'augmentation des niveaux de prix des divisions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,0%), « Vêtements et chaussures » (+2,7%) et « Santé » (+2,7%), atténuée par l'évolution des prix des divisions « Restaurant et hôtel » (-3,9%), « Information et communication » (-2,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz » (-0,9%).

Sur les quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen est ressorti à -0,1% contre 0,6% à la même période de 2025. Pour toute l'année 2026, si cette tendance se maintient, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.1.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, les opérations financières de l'État ont été marquées par une augmentation des recettes totales et dons plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 15,6% pour représenter 15,8% du PIB contre 15,0% en 2024, en liaison avec la hausse des recettes fiscales et des recettes non fiscales y compris les dons.

Les recettes fiscales ont progressé de 15,7% en 2025, portant le taux de pression fiscale à 13,9% contre 13,2% en 2024. Cette amélioration découle principalement (i) des réformes axées sur la digitalisation du processus de collecte des impôts et taxes, (ii) de la politique d'élargissement de l'assiette fiscale mise en œuvre depuis 2016, (iii) de la simplification ainsi que la dématérialisation des procédures à destination des contribuables et (iv) du renforcement du management au sein des administrations financières. Les recettes non fiscales ont augmenté de 15,8% pour représenter 1,4% du PIB en 2025 contre 1,3% en 2024. Quant aux dons, ils ont augmenté de 13,5% en 2025 après une baisse de 39,4% en 2024, représentant 0,5% du PIB contre 0,4% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets se sont accrus de 12,9% en 2025 pour s'établir à 18,5% du PIB contre 18,0% en 2024, en lien avec l'augmentation des dépenses courantes de 17,5% et des dépenses en capital de 5,3%. La hausse des dépenses courantes est principalement en rapport avec la progression des transferts et subventions (+50,0%) en lien, en partie, avec les dépenses liées à la préparation des élections générales de 2026 et à la hausse des intérêts de la dette publique (+13,8%).

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 2,7% du PIB en 2025 contre 3,0% en 2024. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il s'est établi à 3,2% du PIB contre 3,4% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 52,8% contre 53,4% en 2024, soit une réduction de 0,6 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 6,4% pour représenter 40,6% des recettes totales contre 44,1% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par une hausse du service de la dette extérieure de 19,3%, sa composante intérieure ayant baissé de 1,1%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 58,9% du total du service de la dette publique.

En 2026, les opérations financières de l'Etat seraient marquées par la poursuite de la consolidation budgétaire.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 13,7% pour représenter 16,4% du PIB contre 15,8% en 2025. Les recettes fiscales seraient en hausse de 14,4% pour

représenter 14,5% du PIB. Les recettes non fiscales augmenteraient de 6,5% et les dons ressortiraient en hausse de 15,7%.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 15,4% après 12,9% en 2025 pour s'établir à 19,5% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 6,8%, sous l'effet principalement de la progression de la masse salariale de 10,4% et des subventions et transferts de 4,9%. Les dépenses en capital seraient en hausse de 29,8% en 2026 en lien avec la hausse des financements sur ressources extérieures de 47,2% et de ceux sur ressources intérieures de 5,4%.

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, et le déficit budgétaire global hors dons représenteraient respectivement 3,1% et 3,6% du PIB en 2026.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 52,7% du PIB en 2026 contre 52,8 en 2025.

2.1.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, le solde global de la balance des paiements s'est accru, passant d'un déficit de 245,7 milliards en 2024 à un excédent de 226,6 milliards, sous l'effet d'une évolution favorable du compte financier et du compte des transactions courantes.

Le déficit des transactions courantes s'est réduit pour se situer à 931,8 milliards en 2025, après 806,5 milliards en 2024, en rapport, avec une baisse des exportations de biens (-2,9%) conjuguée à une hausse des importations de biens (+2,2%). Le déficit du compte courant s'est situé à 6,5% du PIB contre 6,2% en 2024.

Le solde du compte de capital est ressorti excédentaire de 94,7 milliards en 2025, en hausse de 1,4% par rapport à 2024, en liaison avec l'augmentation des transferts privés (+7,3%), atténuée par la contraction des dons-projets au profit du secteur public (-1,3%).

S'agissant du compte financier, les entrées nettes de capitaux ont augmenté de 598,4 milliards, en rapport principalement avec la bonne orientation des autres investissements au profit notamment de l'administration publique.

Pour 2026, le solde global de la balance des paiements s'améliorerait pour ressortir excédentaire de 230,6 milliards contre un excèdent de 226,6 milliards en 2025.

2.1.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire s'est établie à 4 225,7 milliards, en hausse de 562,1 milliards ou +15,3% par rapport à fin décembre 2024, traduisant la progression de ses contreparties.

Les AEN des institutions de dépôt se sont situés à 1 703,0 milliards, en hausse de 226,6 milliards (+15,3%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2024. L'encours des créances intérieures est ressorti à 3 342,2 milliards, en augmentation de 407,8 milliards ou +13,9%, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC se sont accrues de 111,2 milliards pour se situer à 273,5 milliards à fin décembre 2025. L'encours des créances sur l'économie a enregistré une hausse de 296,6 milliards ou +10,7%, pour se situer à 3 068,7 milliards.

En 2026, il est attendu une poursuite du rythme de progression de la masse monétaire à 16,6% induite notamment par la consolidation des AEN de 1,8% et celle des créances intérieures de 9,2%. Les créances sur l'économie augmenteraient de 9,3%.

2.1.6. . SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -2,7% contre -3,0% en 2024. Il s'afficherait à -3,1% en 2026 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 1,1% contre 1,2% en 2024. Pour 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 52,8% contre 53,4% en 2024. Il s'établirait à 52,7% en 2026 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 26,4% contre 30,4% un an plus tôt. Il serait de 25,5% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 13,9% contre 13,2% en 2024. Le taux serait de 14,5% en 2026.

2.1.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique en 2025 a progressé de 8,1%, sous l'effet du dynamisme de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation s'est situé à 1,1% contre 1,2% en 2024. La situation des finances publiques s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire.

En vue d'améliorer la résilience et consolider les performances économiques, les Autorités du Bénin sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions d'amélioration de la résilience de l'économie notamment la transformation structurelle ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public en vue de soutenir la croissance économique ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la négociation d'un nouveau Programme Economique et Financier appuyé par le FMI et la mise en œuvre efficace du PND 2026-2035.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-5,5	-4,1	-3,0	-2,9	-2,7	-3,1
Taux d'inflation	1,4	2,7	1,2	≤3,0	1,1	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	54,0	54,5	53,4	52,2	52,8	52,7
Masse salariale/Recettes fiscales	33,0	33,2	30,4	32,2	26,4	25,5
Taux de pression fiscale	12,2	12,9	13,2	13,9	13,9	14,5
Taux de croissance du PIB	**6,3**	**6,4**	**7,5**	**7,5**	**8,1**	**7,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Bénin (Prév : Prévisions juin 2025 ; Réal : Réalisation)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2025, l'activité économique a enregistré une accélération avec un taux de croissance de 5,3% après 4,8% en 2024, expliquée par les performances dans l'ensemble des secteurs. L'activité s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix avec un taux d'inflation annuel moyen de -0,5% après 4,2% en 2024. Pour l'année 2026, le taux de croissance serait de 5,7%.

La situation des finances publiques a été marquée par une réduction significative du déficit budgétaire global qui s'est affiché à 1,3% du PIB en 2025 contre 5,4% en 2024, en lien avec une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses. Le déficit budgétaire global s'établirait à 3,0% en 2026.

Concernant les échanges extérieurs, le compte courant de la balance des paiements est ressorti excédentaire pour représenter 9,5% du PIB en 2025 contre un déficit de 4,0% en 2024. Pour 2026, l'excédent du compte courant est projeté à 7,1% du PIB.

Au plan monétaire, la masse monétaire a augmenté de 17,4% pour se situer à 6 963,0 milliards à fin décembre 2025, suite à l'évolution de ses contreparties.

2.2.1. PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,3% après 4,8% en 2024, sous le dynamisme de l'ensemble des secteurs dans un contexte national marqué par la poursuite des opérations de reconquête progressive du territoire. (cf. graphique 3).

La valeur ajoutée du secteur primaire a connu une hausse de 11,5% en 2025, après une progression de 10,0% en 2024. Cette performance est principalement imputable aux bonnes dynamiques observées dans les branches « agriculture vivrière » (+14,9%), « agriculture de rente » (+5,4%), « sylviculture, chasse et pêche » (+2,2%) et « élevage et activités connexes » (+2,0%). Toutefois, cette évolution a été partiellement atténuée par le repli de l'activité d'« égrenage de coton » (-29,9%).

S'agissant de l'agriculture vivrière, elle a bénéficié d'une production céréalière en hausse de 17,6%. Cette performance est expliquée notamment, par la mise en œuvre de l'initiative présidentielle en faveur de la production agricole et de l'autosuffisance alimentaire, combinée à l'offensive agropastorale et halieutique, ainsi qu'à une pluviométrie globalement favorable. Concernant la performance de l'agriculture de rente (+4,5%), elle est impulsée essentiellement par la production cotonnière (+14,9%) qui passe de 294 452 tonnes en 2024 à 338 469 tonnes en 2025, ainsi que de celles du karité (+5,0%) et de l'arachide en coque (+1,6%). En revanche, la production de sésame a subi un recul de 5,7%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire a enregistré une progression de 4,7% en 2025, après une contraction de 2,9% en 2024. Cette reprise s'explique principalement par les bonnes performances des branches « autres industries extractives » (+13,6%), « construction » (+13,2%), « électricité, gaz et eau » (+12,0%), « activités manufacturières » (+4,9%) et, dans une moindre mesure, « extraction d'or » (+2,1%). La production nationale d'or a atteint 90,721 tonnes, contre 85,336 tonnes en 2024.

La branche « Construction » a été bien orientée grâce à la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes, notamment les actions en lien avec la mise en œuvre de l'Initiative présidentielle « Faso Mêbo ».

La valeur ajoutée du secteur tertiaire est ressortie en hausse de 3,6% après 6,0% en 2024. Cette performance est principalement portée par la bonne tenue des branches

« information et communication » (+12,4%), « commerce » (+4,7%), « services des administrations publiques » (+4,3%) et « transport » (+3,6%).

Le secteur tertiaire a bénéficié, par ailleurs, de l'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du tourisme interne ainsi que de l'organisation de plusieurs grandes manifestations à portée économique et culturelle, notamment le FESPACO, le Tour cycliste international du Faso, le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO), la Semaine du numérique et la Foire internationale du livre de Ouagadougou (FILO).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2025 ont été respectivement de 2,2 points, 0,9 point et 2,2 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB en 2025 est tirée par la consommation finale, la FBCF et les exportations nettes. La consommation finale a progressé de 10,7% en 2025 après 9,0% en 2024. Cet accroissement est attribuable principalement à la consommation des ménages (+14,3%). La FBCF a affiché une croissance de 4,2% en 2025 après 9,7% en 2024. Cette évolution est imprimée par la composante privée (+16,7%), celle publique ayant enregistré une baisse de 9,6%.

Les exportations de biens et services ont progressé de 27,5% en 2025 contre une baisse de 4,2% en 2024, sous l'effet des ventes d'or. Les importations ont décéléré à 7,0% en 2025 après la hausse de 13,2% constatée en 2024.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB réel en 2025 ont été respectivement de 9,4 points, -8,1 points et 4,0 points.

En 2025, le taux d'investissement est ressorti à 15,4% contre 17,2% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 21,4% après 18,6% en 2024.

En 2026, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités. Le taux de croissance économique est projeté à 5,7%.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 9,4% contre 11,5% en 2025. L'activité au niveau du secteur secondaire progresserait de 3,8% contre 4,7% en 2025. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 5,2% contre 3,6% en 2025.

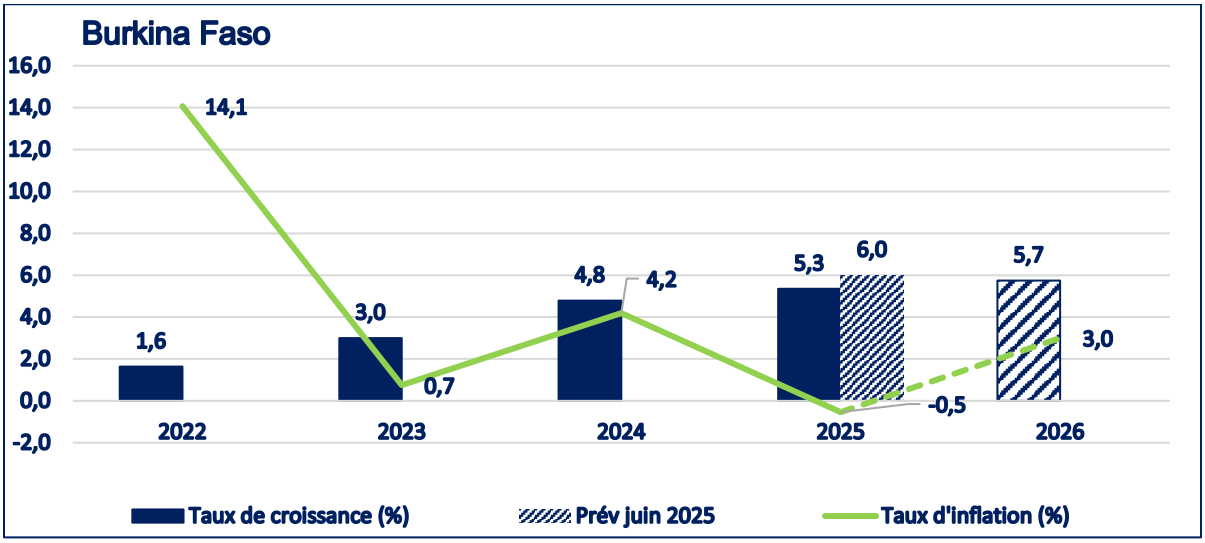
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2026, seraient respectivement, de 1,9 point, 0,7 point et 3,1 points.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue par la consommation finale qui est attendue en hausse de 9,2%, portée par ses composantes publique (+9,7%) et privée (+9,1%). La FBCF serait en hausse de 10,0%, sous l'effet essentiellement de sa composante publique (+21,2%). S'agissant des échanges extérieurs, les exportations et les importations augmenteraient respectivement de 3,6% et 5,9%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2026 seraient respectivement de 8,5 points, -1,6 point et -1,2 point.

Le taux d'investissement en 2026 s'établirait à 13,3% contre 15,4% en 2025 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 27,2% contre 21,4% en 2025.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Burkina Faso



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

2.2.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -0,5% à fin décembre 2025 contre 4,2% à fin décembre 2024. Cette évolution résulte notamment, de la baisse au niveau des divisions « Logement, eau, électricité et gaz » (-3,9%) et « Information et communication » (-1,7%), atténuée par la hausse des divisions « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+10,9%), « Restaurants et services d'hébergement » (+2,8%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,4%).

Au cours des quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 0,3% contre 2,0% à la même période de 2025. Pour toute l'année 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.2.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 s'est déroulée dans un contexte marqué par la mise en œuvre de réformes dans le cadre du Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) et d'un Programme Economique et Financier conclu avec le FMI sur la période 2023-2027.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 22,4% pour représenter 23,0% du PIB en 2025 après 21,6% en 2024. Cet accroissement est dû à la hausse des recettes fiscales de 19,5% et des recettes non fiscales de 68,2%, les dons s'étant contractés de 6,4%.

La progression des recettes fiscales est imputable aux mesures et réformes portant, entre autres, sur : (i) l'amélioration de la prise en charge et de l'évaluation des marchandises ; (ii) l'application de la TVA aux ventes et prestations de services effectuées à travers des plateformes de commerce électronique ; (iii) l'élargissement du champ de la taxe sur les jeux de hasard ; (iv) l'augmentation du montant du droit de timbre de quittance portant sur les reçus constatant un dépôt d'espèces ; (v) la poursuite de l'amélioration des fonctionnalités de la plateforme SYC@D; (vi) la poursuite de l'informatisation des régies de recette et (vii) la lutte contre la fraude. Le taux de pression fiscale est ressorti à 19,1% en 2025 après 18,4% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une hausse de 3,6% pour représenter 24,3% du PIB en 2025 contre 27,1% en 2024, en liaison avec la hausse des dépenses courantes (+12,8%), portée par l'augmentation de la masse salariale (+9,3%) et des paiements d'intérêt de la dette publique (+16,6%). Toutefois, les transferts et subventions ont connu une baisse de 24,9%. Quant aux dépenses en capital, elles se sont contractées de 10,3%.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction significative du déficit budgétaire global dons compris qui est passé de 5,4% du PIB en 2024 à 1,3% en 2025. Le déficit budgétaire global hors dons s'est établi à 2,4% du PIB en 2025 contre 6,7% une année plus tôt.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 53,8% contre 57,3% en 2024, soit une baisse de 3,5 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2025 a augmenté de 16,6% pour représenter 41,9% des recettes totales contre 40,4% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure (+21,7%), sa composante extérieure ayant baissé de 4,8%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 84,4% du total du service de la dette publique.

En 2026, les principaux soldes budgétaires se dégraderaient, en raison d'une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes.

Les recettes totales et dons progresseraient de 0,2% pour représenter 19,8% du PIB, tirés principalement par la hausse des recettes fiscales de 0,1%, induisant un taux de pression fiscale de 16,4% en baisse de 2,7 points de pourcentage par rapport à 2025. Quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient de 9,0%, après une hausse de 68,2% en 2025. Les dons seraient en hausse de 26,2% pour s'afficher à 1,1% du PIB comme en 2025.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 6,8% pour représenter 22,3% du PIB contre 24,3% en 2025, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement de 11,6% et des dépenses courantes de 4,4%. L'accroissement des dépenses courantes proviendrait de l'augmentation des intérêts sur la dette publique (+7,3%) et de la masse salariale (+4,5%).

Au total, le déficit budgétaire global, dons compris, en 2026 se situerait à 2,5% du PIB contre 1,3% un an plus tôt et le déficit budgétaire hors dons serait de 3,7% contre 2,4% en 2025.

L'encours de la dette publique totale est projeté à 48,7% du PIB en 2026, après 53,8% en 2025.

2.2.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 1 025,2 milliards contre 455,5 milliards en 2024, en lien avec la bonne tenue du compte courant.

Le compte courant a affiché un excédent de 1 531,7 milliards contre -556,8 milliards en 2024, soit une hausse de 2 088,5 milliards en un an. Cette évolution est en liaison avec une amélioration notable de la balance des biens qui est ressortie excédentaire de 2 544,5 milliards contre 178,6 milliards en 2024, en rapport essentiellement avec l'augmentation de la vente d'or (+101,8%) qui a soutenu les recettes d'exportation (+77,0%). Cette hausse a été atténuée par l'accroissement des importations (+13,8%), en lien avec la hausse des achats de biens intermédiaires et d'équipements. Ainsi, le

solde du compte courant de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 9,5% du PIB en 2025 contre un déficit de 4,0% en 2024.

L'excédent du compte de capital s'est situé à 250,4 milliards. Le compte financier a enregistré une sortie nette de capitaux de 756,9 milliards en 2025 après des entrées nettes de 777,8 milliards un an plus tôt, sous l'action des autres investissements (846,2 milliards) notamment ceux en provenance des autres secteurs.

Pour 2026, il est attendu un excédent du solde global de la balance de paiements de 884,6 milliards après 1 025,2 milliards en 2025, soit une réduction de 569,7 milliards en un an. Le solde courant ressortirait excédentaire à 6,8% du PIB contre 9,5% en 2025.

2.2.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de 17,4% pour se situer à 6 963,0 milliards à fin décembre 2025, suite à l'évolution de ses contreparties. En effet, les AEN ont progressé de 1 025,2 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2024, pour s'établir à 3 100,4 milliards. Les créances intérieures ont enregistré une hausse de 129,2 milliards par rapport à la fin de l'année précédente, pour atteindre 5 078,7 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'est amélioré de 395,0 milliards pour ressortir à 1 034,6 milliards à fin décembre 2025. Les concours des banques aux autres secteurs résidents de l'économie se sont contractés de 6,2%.

En ce qui concerne **l'année 2026**, la masse monétaire enregistrerait une augmentation de 15,8%, portée par les AEN (+28,5%) et les créances intérieures (+12,3%). Les créances sur l'économie se redresseraient avec une progression attendue de 6,6%.

2.2.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, se présentent en 2025 comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -1,3% contre -5,4% en 2024. Pour 2026, le déficit budgétaire se situerait à 2,5% du PIB ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de -0,5% contre 4,2% en 2024. Pour 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'est situé à 53,8% contre 57,3% en 2024. Il serait de 48,7% en 2026 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'est établi à 37,8% contre 41,3% en 2024. Le ratio s'établirait à 39,4% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 19,1% contre 18,4% en 2024. Il serait de 16,4% en 2026.

2.2.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'activité économique au Burkina Faso a enregistré en 2025 un taux de croissance de 5,3% contre 4,8% en 2024. La situation des finances publiques a été marquée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti à 1,3% du PIB contre 5,4% en 2024. Le taux de croissance pour 2026 serait de 5,7%.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, les Autorités du Burkina Faso sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- le renforcement des actions visant à promouvoir un climat socio-politique apaisé ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public en vue de soutenir la croissance économique ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI et du Plan RELANCE 2026-2030.

Tableau 3 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-11,0	-6,8	-5,4	-3,1	-1,3	-2,5
Taux d'inflation	14,1	0,7	4,2	≤3,0	-0,5	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	58,0	56,9	57,3	57,0	53,8	48,7
Masse salariale/Recettes fiscales	46,0	43,8	41,3	41,5	37,8	39,4
Taux de pression fiscale	17,6	18,2	18,4	18,9	19,1	16,4
Taux de croissance du PIB	**1,6**	**3,0**	**4,8**	**6,0**	**5,3**	**5,7**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Burkina Faso ; (Prév : Prévisions juin 2025 ; Réal : Réalisation)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

Le taux de croissance économique en 2025 s'est établi à 6,6% après 6,0% en 2024, soutenu par la bonne tenue des secteurs secondaire et tertiaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 0,1% contre 3,5% en 2024. Pour l'année 2026, le taux de croissance serait de 6,2%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat fait ressortir une réduction du déficit budgétaire à 3,0% du PIB après 4,0% en 2024. Pour l'année 2026, il est attendu à 3,8%.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit à 0,9% du PIB en 2025 contre 4,5% en 2024. Il serait de 3,0% en 2026.

La masse monétaire a progressé de 21,1% en glissement annuel, en ressortant à 24 529,4 milliards à fin décembre 2025.

2.3.1. PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance économique est ressorti à 6,6% après 6,0% en 2024 (cf. graphique 4), sous l'impulsion des secteurs secondaire et tertiaire.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 4,4% après 5,3% en 2024, en relation avec une progression de l'agriculture vivrière (+7,7%), de l'agriculture d'exportation (+3,1%) et de la pêche (+5,2%). L'agriculture d'exportation a tiré profit de la forte expansion de la production d'anacarde (+64,0%) et du caoutchouc naturel (+9,9%), en dépit de la contraction enregistrée de plusieurs filières, notamment le café (-62,2%), le coton graine (-10,4%), le sucre (-13,0%), l'huile de palme (-7,9%), l'ananas (-8,8%) et le cacao (-2,7%). La bonne tenue de l'agriculture vivrière découle de la hausse des différentes productions, notamment, celles des tubercules et des céréales. La performance des tubercules résulte de la hausse des productions de manioc (+8,5%), d'ignames (+1,6%), de taro (+28,7%) et de patate douce (+50,1%). Les céréales ont bénéficié de la bonne tenue des productions de riz (+10,2%) et de maïs (+5,8%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire a progressé de 6,7% après 4,8% en 2024. Cette évolution est en lien avec la bonne tenue de l'ensemble de ses composantes, notamment l'extraction minière (+12,2%), les autres industries manufacturières (+8,9%), le BTP (+7,4%), l'énergie (+6,6%) et les produits pétroliers (+4,3%). Cependant, les industries agro-alimentaires ont connu un repli de 2,6%. Les activités extractives ont été portées, principalement, par l'accroissement des productions de pétrole brut (+42,6%), de manganèse (+8,0%), d'or (+0,3%), de nickel (+3,1%), de gaz naturel (+14,1%) et de bauxite (+90,2%). La production pétrolière a bénéficié de la mise en production de la phase 2 du champ « Baleine » le 28 décembre 2024. Les activités dans la branche des BTP se sont inscrites en hausse, en rapport avec l'avancement de plusieurs projets d'infrastructures majeurs, notamment : (i) le chantier du Métro d'Abidjan, (ii) et la finalisation de l'autoroute de contournement d'Abidjan (Y4) et (iii) la construction du BRT Yopougon-Bingerville.

Le secteur tertiaire a connu une croissance de sa valeur ajoutée de 7,2% après 6,7% en 2024, en lien avec la hausse des activités au niveau des transports (+7,2%), des télécommunications (+7,2%), du commerce (+7,3%) et des autres services (+7,9%).

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 se sont établies, respectivement, à 0,8 point, 1,6 points et 4,2 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance a été tirée par le dynamisme des investissements (+13,0%) et l'affermissement de la consommation finale (+6,1%).

La hausse de la consommation finale s'explique par la consolidation de la consommation publique (+10,9%) et de la consommation des ménages (+5,3%), en liaison avec la hausse des revenus des ménages et la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

La FBCF a progressé de 9,7%, en rapport avec la croissance aussi bien de sa composante publique (+9,9%) que privée (+9,9%). Elle est soutenue par la poursuite et le démarrage de plusieurs chantiers de construction de routes et d'échangeurs ainsi que la réalisation des investissements dans le secteur de l'énergie.

Les exportations de biens et services sont en hausse de 14,1%, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés. Quant aux importations, elles ont enregistré une augmentation de 19,9%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2025, se sont établies respectivement, à 4,3 points, 3,7 points et -1,4 point.

Le taux d'investissement global en 2025 est ressorti à 18,9% du PIB contre 20,9% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute s'est situé à 25,7% contre 23,8% en 2024.

Pour l'année 2026, le taux de croissance économique ressortirait à 6,2% après 6,6% en 2025, en lien avec le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 7,5% contre une progression de 4,4% en 2025. Le secteur secondaire progresserait de 6,4% contre 6,7% en 2025. La valeur ajoutée du secteur tertiaire serait en augmentation de 5,8% en 2026 contre 7,2% en 2025.

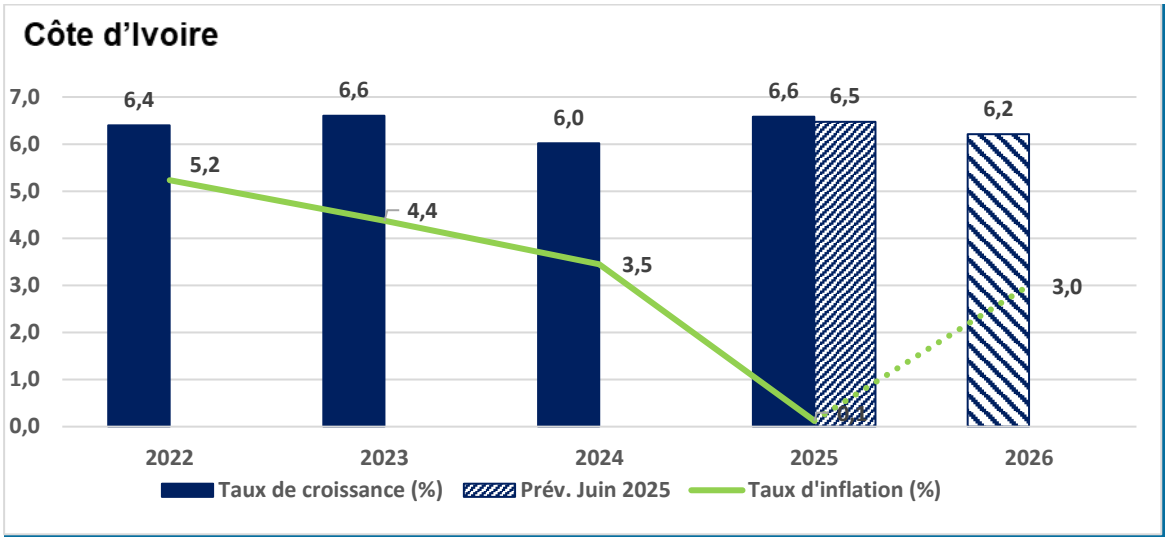
Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2026, seraient, respectivement, de 1,3 point, 1,5 point et 3,4 points.

En ce qui concerne la demande globale, la croissance serait tirée par la consommation finale et les investissements. La hausse de la consommation finale de 4,4% s'expliquerait par la consolidation la consommation des ménages (+5,0%) et dans une moindre mesure celle publique (+1,1%). La FBCF progresserait de 12,0%, en rapport avec la croissance de sa composante publique (+16,4%) et celle privée (+10,2%). Les exportations de biens et services ainsi que les importations augmenteraient respectivement de 15,9% et de 3,7%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du commerce extérieur à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 3,1 points, -0,5 point et 3,6 points.

Le taux d'investissement global en 2026 se situerait à 20,2% contre 18,9% en 2025 et le taux d'épargne à 25,1% contre 25,7%.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Côte d'Ivoire



Sources : *CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA*

2.3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 s'est établi à 0,1% contre 3,5% en 2024. Cette évolution est imputable à la hausse observée au niveau des divisions « Information et communication » (+4,2%), « Service d'enseignement » (+2,3%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,1%), atténuée par la baisse des divisions « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-2,7%) et « Santé » (-2,3%).

Au cours des quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,7% contre 0,9% à la même période de l'année précédente. Pour toute l'année 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons ont enregistré une hausse de 13,9% pour représenter 17,0% du PIB contre 16,4% en 2024. Les recettes fiscales ont augmenté de 17,5% pour ressortir à 14,7% du PIB, en rapport avec la bonne tenue de plusieurs catégories d'impôts, notamment la TVA, le BIC hors pétrole et les droits d'enregistrement sur le café-cacao. Les recettes non fiscales ont augmenté de 6,7% pour s'établir à 2,1% du PIB contre 2,2% en 2024. Quant aux dons, ils ont baissé de 57,7% pour représenter 0,2% du PIB contre 0,5% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 7,8% pour représenter 20,0% du PIB contre 20,4% en 2024, tirés aussi bien par les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Les dépenses courantes ont augmenté de 6,9% contre 7,3% en 2024, en lien avec la hausse de la masse salariale (+7,6%) et des intérêts sur la dette publique (+14,3%). Les dépenses en capital sont en hausse de 1,5%, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 s'est soldée par une réduction du déficit global à 3,0% contre 4,0% en 2024. Le déficit global hors dons s'est réduit également pour s'établir à 3,1% après 4,4% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 57,1% contre 59,5% en 2024, soit une réduction de 2,4 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 19,4% pour représenter 66,1% des recettes totales contre 64,2% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par une hausse du service de la dette intérieure de 31,3% et de sa composante extérieure de 6,2%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 57,9% du total du service de la dette publique.

Pour l'année 2026, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une augmentation du déficit budgétaire global qui se situerait à 3,8% du PIB contre 3,0% en 2025.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 8,9% pour représenter 17,2% du PIB contre 17,0% en 2025. Les recettes fiscales seraient en hausse de 8,7% pour situer le taux de pression fiscale à 14,9% du PIB. Les recettes non fiscales se réduiraient de 0,5% pour représenter 2,0% du PIB. S'agissant des dons, ils enregistreraient une progression de 126,6% pour s'établir à 0,4% du PIB contre 0,2% en 2025.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 13,2% pour représenter 21,1% du PIB contre 20,0% en 2025. Ils seraient tirés par les dépenses d'investissement, en hausse de 27,3%, en relation avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures. Les dépenses courantes augmenteraient de 14,9%, en lien avec la hausse de la masse salariale (+12,1%) atténuée par la baisse des intérêts de la dette (-2,7%).

L'encours de la dette publique totale est projeté à 57,0% du PIB en 2026 contre 57,1% en 2025.

2.3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 2 417,6 milliards contre 1 787,5 milliards en 2024, en lien notamment avec l'atténuation du déficit courant qui s'est établi à 0,9% contre 4,5% du PIB en 2024. Toutefois, cette évolution a été partiellement atténuée par le repli des entrées nettes de capitaux.

La réduction du déficit des transactions courantes est en lien essentiellement avec la bonne orientation de la balance des biens. L'excédent commercial s'est amélioré de 3 167,6 milliards, sous l'effet d'une hausse des exportations (+31,0%), tirée par les ventes de cacao, d'or et de pétrole, atténuée par une augmentation des importations (+8,0%).

L'excédent du compte de capital a augmenté de 52,5 milliards pour ressortir à 152,7 milliards en 2025, en liaison avec la hausse des dons-projets. Quant à l'excédent du compte financier, il s'est réduit de 1 260,6 milliards pour ressortir à 2 782,5 milliards en 2025, sous l'action de la baisse des entrées nettes de capitaux au titre des investissements de portefeuille et des autres investissements.

Pour l'année 2026, les échanges extérieurs se traduiraient par un excédent global de 884,0 milliards contre 2 417,6 milliards en 2025, en lien principalement avec la dégradation du déficit courant à 3,0% du PIB, dans un contexte de repli des ventes de cacao (-10,3%) induit par la baisse des cours au niveau international (-2,5%).

2.3.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire s'est accrue de 21,1% en glissement annuel, pour s'afficher à 24 529,4 milliards à fin décembre 2025. Cette évolution est expliquée par la consolidation des AEN de 2 522,9 milliards (+58,6%) et des créances intérieures de 2 275,7 milliards (+11,5%). Les créances nettes sur l'APUC se sont renforcées de 580,7 milliards (+8,2%) et les créances sur l'économie sont ressorties en hausse de 13,3%.

S'agissant de **l'année 2026**, il est attendu un affermissement de 884,0 milliards des AEN et une augmentation de 2 781,6 milliards des créances intérieures, portant la hausse de la masse monétaire à 18,3%. Les créances sur l'économie progresseraient de 12,8%.

2.3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -3,0% contre -4,0% en 2024. En 2026, il se situerait à -3,8% ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,1% contre 3,5% en 2024. Pour 2026, il pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 57,1% contre 59,5% en 2024. En 2026, il est projeté à 57,0% ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est ressorti à 29,8% contre 32,5% en 2024. Pour 2026, il s'établirait à 30,7% ;
- **le taux de pression fiscale** s'est établi à 14,7% contre 13,8% en 2024. Il est projeté à 14,9% en 2026.

2.3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, le taux de croissance est ressorti à 6,6% contre 6,0% en 2024 dans un contexte de mise en œuvre du PND 2021-2025. Les performances devraient se consolider en 2026, en liaison avec la mise en œuvre du nouveau PND 2026-2030.

Pour maintenir ces performances, les Autorités ivoiriennes sont invitées à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des actions visant à maintenir un climat socio-politique apaisé ;
- la mise en œuvre des projets de transformation des matières premières agricoles ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI et du PND 2026-2030.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-6,7	-5,1	-4,0	-3,0	-3,0	-3,8
Taux d'inflation	5,2	4,4	3,5	≤3,0	0,1	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	56,0	56,7	59,5	57,0	57,1	57,0
Masse salariale/Recettes fiscales	35,7	34,5	32,5	29,4	29,8	30,7
Taux de pression fiscale	12,7	13,3	13,8	15,0	14,7	14,9
Taux de croissance du PIB	**6,4**	**6,6**	**6,0**	**6,5**	**6,6**	**6,2**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Côte d'Ivoire. (Prév : Prévisions juin 2025 ; Réal : Réalisation)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2025, le taux de croissance du PIB réel de la Guinée-Bissau s'est situé à 5,8% contre 4,4% en 2024, sous l'impulsion du dynamisme de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 0,9% contre 3,7% en 2024. Pour 2026, le taux de croissance économique s'établirait à 5,0%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'est établi à 6,9% du PIB contre 8,2% en 2024. Le déficit budgétaire global est projeté à 3,8% du PIB en 2026.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit en 2025 pour se situer à 6,1% du PIB contre 7,4% en 2024. Pour 2026, le déficit courant est prévu à 8,6% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 4,3% par rapport à son niveau de fin décembre 2024, pour se chiffrer à 547,3 milliards.

2.4.1 PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance économique est ressorti à 5,8% contre 4,4% en 2024 (cf. graphique 5), sous l'impulsion du dynamisme de l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 5,8% contre 3,1% en 2024, tirée par la reprise au niveau de la production de noix de cajou (+11,0% contre -4,0% en 2024), la production vivrière (+4,5%) et la pêche (+7,3%). L'agriculture vivrière a bénéficié aussi bien des conditions climatiques favorables que de la politique de soutien Gouvernementale pour l'amélioration de la productivité agricole (mise à disposition de semences, d'engrais et d'équipements) tandis que la production de noix de cajou a profité des conditions climatiques favorables. La bonne tenue de la pêche s'explique par la mise en service de la nouvelle infrastructure de production de glace, d'emballage et de conservation du poisson installée à Alto Bandim.

Le secteur secondaire a enregistré une croissance estimée à 6,6% en 2025 contre 6,4% en 2024. Cette évolution s'explique par la progression de la valeur ajoutée de l'ensemble des sous branches, notamment « l'électricité, eau et gaz » (+5,1%) et « industries manufacturières » (+4,7%). L'augmentation de la valeur ajoutée du secteur de l'énergie est expliquée par la mise en valeur de la ligne d'interconnexion de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG), l'installation des stations de transformation, l'intensification des activités de la Société nationale en charge du secteur de l'électricité (EAGB) et la construction de réservoirs d'eau. La progressions des BTP (+3,5% contre +2,2% en 2024) est en lien avec la poursuite des travaux de réhabilitation des routes de Bissau et des villes régionales.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 5,6% en 2025 contre 4,7% en 2024, impulsée par la bonne tenue des activités de l'administration publique (+5,9%), des sous-secteurs « Commerce, restaurants et hôtels » (+5,1%) et « Transport et communication » (+3,4%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB se situent, en 2025, respectivement à 1,9 point, 1,1 point et 2,8 points.

Du côté de la demande, la croissance en 2025 a été soutenue principalement par les échanges extérieurs. En effet, les exportations ont augmenté de 25,0% et les importations de 8,2%. Concernant la demande intérieure, la consommation finale a augmenté de 6,4% contre 3,5% en 2024, expliquée par la hausse de sa composante

privée (+6,8%) et publique ayant baissée (+4,5%). En ce qui concerne la FBCF, elle a enregistré une croissance de 2,3% en 2025 contre 15,7% l'année précédente. Cette progression est tirée par la composante publique (+10,9%) et celle privée (+1,4%).

Au total, en 2025, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB se sont établies respectivement à 6,0 points, -1,3 point et 1,1 point.

En 2025, le taux d'investissement global s'est établi à 25,8% contre 26,3% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute a été de 12,7% contre 11,4% en 2024.

En 2026, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 5,0% contre 5,8% en 2025, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs.

Le taux de croissance du secteur primaire est projeté à 5,2% contre 5,8% en 2025. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 4,2% contre 6,6% en 2025. Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée progresserait de 5,2% contre 5,6% en 2025.

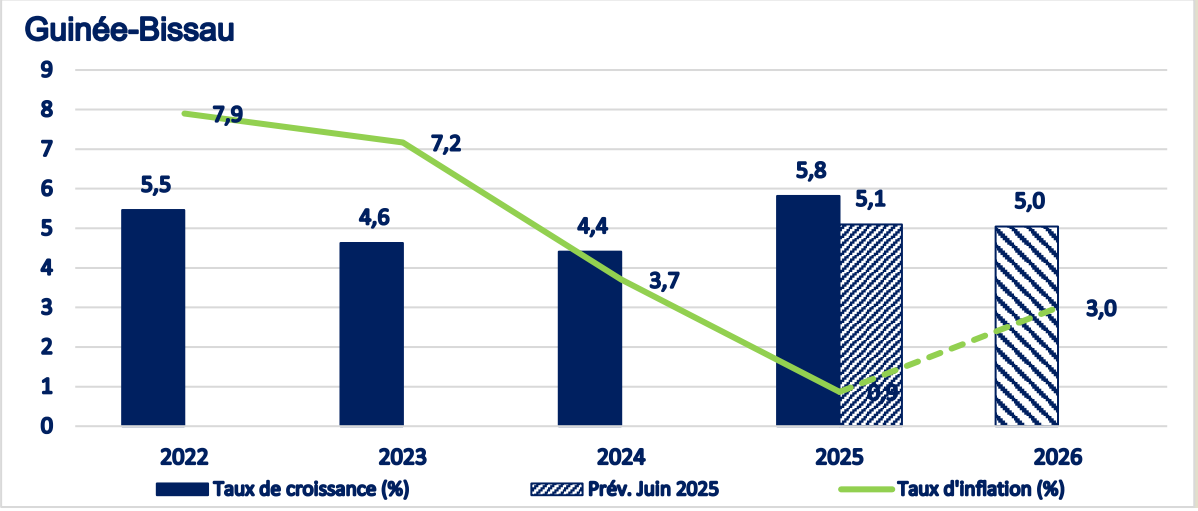
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 1,7 point, 0,7 point et 2,6 points.

Du côté de la demande, en 2026, la croissance serait principalement soutenue par la demande intérieure. En effet, la FBCF progresserait de 2,1%, tirée par la composante privée (+3,3%), celle publique ayant baissé (-8,1%). La consommation finale augmenterait de 4,3%, tirée par ses composantes privée (+4,8%) et publique (+2,2%). Les exportations progresseraient de 17,1%, sous l'action notamment des ventes de noix de cajou tandis que les importations enregistreraient une hausse de 4,5%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et du solde extérieur à la croissance du PIB en 2026 s'établiraient, respectivement, à 4,1 points, -0,6 point et 1,5 point.

Le taux d'investissement global en 2026 s'afficherait à 26,5% contre 25,8% en 2025 et le taux d'épargne intérieure brute serait de 13,6%, après 12,7% en 2025.

Graphique 5 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de la Guinée-Bissau



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

2.4.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 0,9% en 2025 contre 3,7% en 2024. Cette évolution est liée, principalement, aux hausses des prix des divisions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+5,2%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (+2,8%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+2,5%), « Restaurant et hôtel » (+2,2%) et « Transport » (+2,1%). L'effet de ces hausses a été atténué par les baisses des prix des divisions « Logement, eau, gaz, électricité » (-15,7%), « Enseignement » (-1,5%) et « Santé » (-1,4%).

Au cours des quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen s'est situé à -3,3% contre 5,5% à la même période de l'année dernière. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation en 2026 pourrait se situer en dessous de 3%.

2.4.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une réduction du déficit budgétaire.

Les recettes totales et dons ont progressé de 12,2% pour se situer à 13,2% du PIB, après 13,0% en 2024. Cette évolution s'explique par la progression des recettes totales et des dons. Les recettes fiscales ont augmenté de 12,2%, faisant ressortir le taux de pression fiscale à 8,3% contre 8,2% en 2024, en rapport notamment avec la poursuite de la dynamique du recouvrement des impôts et la rationalisation des exonérations fiscales. Les recettes non fiscales ont baissé de 9,5% pour ressortir à 1,8% du PIB contre 2,1% en 2024, sous l'action du repli des licences de pêche. Les dons ont progressé de 29,8% pour représenter 3,5% du PIB contre 2,7% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont enregistré une hausse de 4,8% pour se situer à 20,1% du PIB contre 21,2% en 2024. Les dépenses courantes ont progressé de 2,2%, en lien avec la hausse des intérêts de la dette publique (+51,7%), atténuée par la baisse des transferts et subventions (-24,6%), en lien avec les objectifs visés dans le Programme Economique et Financier. Les dépenses en capital ont augmenté de 12,6%, après une baisse de 8,6% en 2024, en lien notamment avec la hausse des investissements financés sur ressources internes (+113,6%).

Au total, en 2025, le déficit budgétaire global, dons compris, a représenté 6,9% du PIB contre 8,2% en 2024. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il est ressorti à 10,1% du PIB contre 10,9% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 75,4% contre 84,8% en 2024, soit une baisse de 9,4 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2025 a augmenté de 81,6% pour représenter 213,1% des recettes totales contre 126,4% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale résulte de la hausse du service de la dette intérieure de 87,3% et de sa composante extérieure de 13,4%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 95,2% du total du service de la dette publique.

Pour 2026, les recettes totales et dons seraient en hausse de 18,6%, représentant 14,6% du PIB. Cette évolution proviendrait de la hausse de 15,3% des recettes fiscales qui représenteraient 9,0% du PIB, tandis que les recettes non fiscales augmenteraient de 34,8%. Les recettes fiscales seraient tirées, notamment, par les effets de la pleine application de la loi sur la TVA et de la rationalisation des exonérations fiscales. Les dons progresseraient de 18,2% pour représenter 3,4% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets baisseraient de 2,2%, pour représenter 18,4% du PIB contre 20,1% un an plus tôt, sous l'effet de la baisse de des dépenses courantes (-4,6%), atténuée par une hausse des dépenses en capital (+4,0%). La contraction des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par une réduction des intérêts de la dette publique (-7,6%), tandis que la masse salariale connaitrait une hausse de 4,7%.

En conséquence, le solde budgétaire global, dons compris se réduirait pour se situer à -3,8% du PIB. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -7,2% du PIB.

Le taux d'endettement en 2026 baisserait de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2025 pour se situer à 74,8%.

2.4.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, la balance des paiements s'est caractérisée par un excédent global de 32,7 milliards contre 11,6 milliards en 2024, en lien avec une amélioration des comptes courant et de capital.

Le compte des transactions courantes est ressorti déficitaire de 89,5 milliards contre un déficit de 98,2 milliards en 2024, sous l'action des revenus primaires et secondaires. Le déficit de la balance commerciale s'est accru de 5,8 milliards, en lien avec une hausse plus importante des importations (+46,6 mds) que celle des exportations (+33,9 mds). La progression des importations est tirée par les achats de biens d'équipement (+27,6%) et des produits alimentaires (+16,5%) tandis que les exportations ont été soutenues par les ventes de noix de cajou (+22,6%). L'excédent des revenus secondaires a progressé de 19,6 milliards et celui des revenus primaires a enregistré une hausse de 1,8 milliards. Au total, le déficit courant a représenté 6,0% du PIB en 2025 contre 7,3% en 2024. Hors dons, le déficit courant s'est situé à 7,2% du PIB en 2025 après 7,5% un an plus tôt.

Le compte de capital a été excédentaire à 37,2 milliards, bénéficiant de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique (+22,1 milliards). L'excédent du compte financier s'est replié de 8,3 milliards pour ressortir à 85,0 milliards sous l'action des investissements de portefeuille, les autres investissements ayant augmenté.

Pour 2026, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 8,3 milliards. Le déficit courant est prévu à 8,6% du PIB.

2.4.5. SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire a augmenté de 4,3% par rapport à son niveau de fin décembre 2024, pour se chiffrer à 547,3 milliards.

Les AEN des institutions de dépôt se sont situés à 287,6 milliards à fin décembre, en hausse de 32,7 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2024. Les créances intérieures se sont accrues de 2,0 milliards ou 0,6% sur un an, pour s'établir à 326,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, s'est réduit de 19,3 milliards, passant de 172,9 milliards à fin décembre 2024 à 153,5 milliards à fin décembre 2025. Les créances sur l'économie ont enregistré une hausse de 21,4 milliards (+14,1%), pour ressortir à 173,3 milliards à fin décembre 2025.

En 2026, le taux de croissance de la masse monétaire ressortirait à 6,9%, reflétant l'amélioration attendue des AEN de 8,3 milliards (+2,9%) et d'une hausse des créances intérieures de 7,5%. Les créances sur l'économie devraient augmenter de 6,4%.

2.4.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -6,9% contre -8,2% en 2024. Il serait de -3,8% en 2026 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti à 0,9% contre 3,7% en 2024. Pour 2026, le taux d'inflation serait au-dessus de 3% ;
- **le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 75,4% contre 84,8% en 2024. Il est projeté à 74,8% en 2026 ;
- **le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** s'est situé à 48,4%, après 54,2% en 2024. Le ratio serait de 43,9% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est établi à 8,3% contre 8,2% en 2024. Le taux est attendu à 9,0% en 2026.

2.4.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, le taux de croissance du PIB réel a été de 5,8% contre 4,4% en 2024 dans un contexte d'une décélération de l'inflation. L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti à 6,9% du PIB après 8,2% en 2024. Pour 2026, il est projeté un taux de croissance économique de 5,0% et une réduction du déficit budgétaire à 3,8% du PIB.

En vue de réaliser ces perspectives, les Autorités de la Guinée-Bissau sont invitées à poursuivre :

- la mise en œuvre des actions visant à maintenir un climat socio-politique apaisé ;
- la promotion de la diversification de la base productive en vue de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des exportations de la noix de cajou ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA révisé par la Décision n°01/CM/2024/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maîtrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-6,3	-8,6	-8,2	-5,3	-6,9	-3,8
Taux d'inflation	7,9	7,2	3,7	≤3,0	0,9	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	76,6	79,1	84,8	83,2	75,4	78,8
Masse salariale/Recettes fiscales	55,8	59,4	54,2	46,2	48,4	43,9
Taux de pression fiscale	8,5	8,7	8,2	9,4	8,3	9,0
Taux de croissance du PIB	**5,5**	**4,6**	**4,4**	**5,1**	**5,8**	**5,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (Prév juin 2025 ; Réal : Réalisations)

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2025, le taux de croissance est ressorti à 5,6% après 5,0% en 2024, porté principalement par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation est ressorti à 2,3% en 2025 contre 3,2% en 2024. Pour 2026, le taux de croissance serait de 6,3%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2025 a été marquée par un solde budgétaire qui s'est établi à -1,6% du PIB contre -2,2% en 2024. Il serait de -2,2% en 2026.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est situé à 1,5% du PIB en 2025 contre 4,3% en 2024. Il serait de 4,0% en 2026.

La masse monétaire est ressortie à 5 392,0 milliards à fin décembre 2025, en progression de 12,0% par rapport à fin décembre 2024.

2.5.1 PRODUCTION

En 2025, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 5,6% après 5,0% en 2024 (cf. graphique 6). Cette progression est tirée par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire a augmenté de 6,3%, après une croissance de 8,8% en 2024, sous l'effet de la bonne tenue de l'agriculture vivrière, la filière cotonnière, l'élevage et la pêche. La production vivrière est en hausse de 4,9%. La production cotonnière et l'égrenage du coton sont respectivement en progression de 7,9% et 3,9%. L'élevage bénéficiant de l'abondance du pâturage et des opportunités offertes en termes de valorisation des filières lait, cuirs et peaux, a enregistré une croissance de 4,2%.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire est ressorti à 1,9% contre une contraction de 5,0% en 2024. Cette performance est essentiellement imputable à la reprise de l'activité extractive (+16,1%), en particulier l'exploitation du lithium dans un contexte de relance des investissements miniers.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 6,6% contre 7,1% en 2024, tirée par la bonne tenue de l'ensemble des branches, notamment, « Information et communication » (+9,9%), « Hébergement et restauration » (+5,5%) et « Commerce » (+4,8%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 se sont respectivement chiffrées à 1,9 point, 0,4 point et 3,3 points.

Du côté de la demande, la croissance est portée par les investissements et la consommation finale. La FBCF s'est accrue de 9,6%, en liaison avec la hausse de sa composante publique de 10,8% et privée de 8,9%. La consommation finale a augmenté de 4,5%, sous l'effet de la hausse aussi bien de la composante publique (+6,0%) que privée (+4,1%). S'agissant des échanges extérieurs en 2025, les exportations de biens et services ont augmenté de 4,4% et les importations de 2,7%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 ont été respectivement de 4,1 points, 1,6 points et -0,1 point.

Le taux d'investissement global s'est établi à 20,0% en 2025 contre 19,6% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est ressorti à 15,2% en 2025 après 14,6% en 2024.

En 2026, l'activité économique poursuivrait son dynamisme avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. Le taux de croissance économique est projeté à 6,3%.

La valeur ajoutée du secteur primaire serait en hausse de 3,9% portée par la poursuite des performances dans l'agriculture vivrière, la filière cotonnière et l'élevage. L'activité du secteur secondaire progresserait de 15,9%, sous l'effet du regain de dynamisme des activités extractives. Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 4,2%.

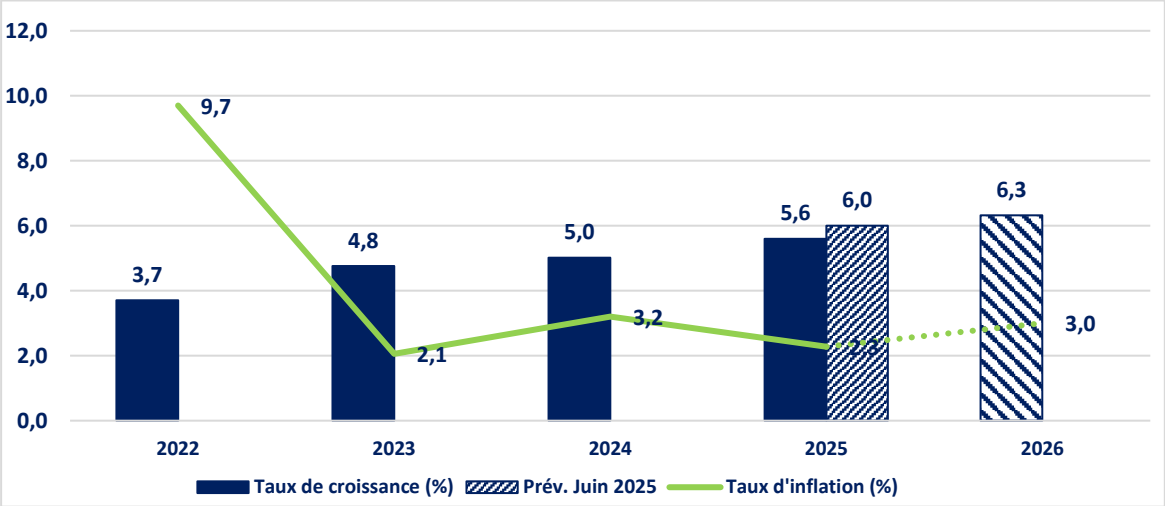
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2026 seraient, respectivement, de 1,2 point, 3,0 point et 2,1 points.

Du côté de la demande en 2026, la croissance serait soutenue par la consommation finale qui est attendue en hausse de 5,0%, portée par ses composantes publique (+5,3%) et privée (+4,9%). La FBCF serait en hausse de 5,8%, sous l'effet des composantes publique (+6,2%) et privée (+5,5%). Quant aux échanges extérieurs, les exportations augmenteraient de 10,4% et les importations de 2,8%.

Les contributions à la croissance du PIB de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs nets en 2026 seraient respectivement de 4,5 points, 0,9 point et 0,9 point.

Le taux d'investissement en 2026 s'établirait à 19,4% contre 20,0% en 2025 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 16,5% après 15,2% en 2025.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Mali



Sources : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA.

2.5.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,3% contre 3,2% en 2024. Cette évolution s'explique essentiellement par les hausses des prix au niveau des divisions « Logement, eau, électricité, gaz » (+14,6%), « Information et communication » (+12,5%) et « Services d'enseignement » (+4,6%), atténuées par la baisse des prix des divisions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-8,4%), « Santé » (-6,8%) et « Transport » (-4,9%).

Au cours des quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen s'est affiché à 0,4% contre 6,0% à la même période de 2025. Pour toute l'année 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0%.

2.5.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons ont connu une hausse de 10,5% pour représenter 19,3% du PIB en 2025 contre 18,8% en 2024. Cette évolution s'explique par les recettes totales qui ont progressé de 10,7% pour représenter 19,2% du PIB contre 18,7% en 2024. Les recettes fiscales ont progressé de 12,8% pour situer le taux de pression fiscale à 14,1% contre 13,5% en 2024. Quant aux recettes non fiscales et aux dons, ils ont baissé respectivement de 1,6% et de 31,5% pour représenter 1,3% et 0,1% du PIB en 2025 contre 1,4% et 0,1% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 7,0% pour représenter 20,9% du PIB en 2025 après 21,0% en 2024. Cette évolution est attribuable à la hausse des dépenses en capital (+21,5%) et des dépenses courantes (+4,5%), sous l'effet d'un accroissement de la masse salariale (+6,5%) et des intérêts de la dette (+18,9%).

Au total, les soldes budgétaires se sont améliorés en 2025. Le solde budgétaire global dons compris s'est établi à -1,6% du PIB contre -2,2% en 2024. Le déficit global hors dons est ressorti à 1,7% contre 2,3% du PIB en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 41,8% contre 42,0% en 2024. Le service dû au titre de la dette publique totale a augmenté de 8,4% pour représenter 32,5% des recettes totales contre 33,2% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par une hausse du service de la dette extérieure de 17,5% et de sa composante intérieure de 6,2%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 79,1% du total du service de la dette publique.

En 2026, le déficit budgétaire global s'établirait à 2,2% du PIB contre 1,6% en 2025. Les recettes totales et dons progresseraient de 9,5% pour représenter 19,4% du PIB. Les recettes fiscales seraient en hausse de 5,5% pour se situer à 13,7% du PIB. Les recettes non fiscales connaîtraient une baisse de 38,8% pour représenter 0,7% du PIB. Les dons augmenteraient significativement passant de 0,1% du PIB en 2025 à 0,4% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 12,8% pour représenter 21,6% du PIB. Cette évolution s'expliquerait par la hausse des dépenses d'investissement de 25,3% ainsi que de celle des dépenses courantes de 7,8%.

En 2026, l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal se situerait à 41,0%.

2.5.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, les échanges extérieurs se sont caractérisés par un solde global excédentaire de 437,2 milliards contre 347,4 milliards en 2024, en lien essentiellement avec l'évolution favorable du compte courant.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 442,0 milliards pour se situer à 260,5 milliards en 2025, en liaison notamment avec une amélioration de la balance des biens et du solde des revenus secondaires. En effet, le solde de la balance des biens s'est amélioré passant d'un déficit de 7,3 milliards à un excédent de 426,7 milliards, sous l'action d'une hausse plus importante des exportations de biens (+22,5%) que celle des importations (+9,4%). La hausse des exportations est en rapport, entre autres, avec la progression des ventes d'or (+17,2%) et de coton (+16,5%) tandis que l'évolution des importations est induite par les produits pétroliers (+14,8%) et les biens

intermédiaires (+19,2%). Au total, le déficit courant est ressorti à 1,5% du PIB en 2025 contre 4,3% en 2024.

Le solde du compte de capital a enregistré un excédent de 61,7 milliards, après celui de 56,1 milliards un an plus tôt. L'excédent du compte financier s'est réduit de 411,8 milliards pour ressortir à 495,7 milliards, consécutivement à la baisse des investissements directs et des autres investissements.

Pour 2026, l'évolution du secteur extérieur se solderait par un excédent global de 36,0 milliards, après 437,2 milliards en 2025, du fait essentiellement de l'augmentation du déficit courant qui ressortirait à 4,0% du PIB et de la réduction de l'excédent du compte de capital.

2.5.5 SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire est chiffrée à 5 392,0 milliards à fin décembre 2025, en progression de 577,6 milliards (+12,0%) par rapport à fin décembre 2024. Cet accroissement s'explique par la consolidation des créances intérieures de 256,0 milliards (+4,5%) et des AEN de 437,2 milliards (+149,1%). Le dynamisme des créances intérieures est principalement porté par l'augmentation des créances nettes des institutions de dépôts sur l'APUC de 322,5 milliards, correspondant à une hausse de 17,8%. En revanche, les créances sur l'économie ont enregistré une baisse de 1,7%.

Pour 2026, il est attendu une augmentation des AEN de 36,0 milliards et celle des créances intérieures de 545,9 milliards. Les créances sur l'économie en particulier devraient progresser de 4,0%. La masse monétaire ressortirait ainsi en hausse de 13,0% pour s'afficher à 6 092,0 milliards.

2.5.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -1,6% contre -2,2% en 2024. Il serait de -2,2% en 2026 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 2,3% contre 3,2% en 2024. Il pourrait se situer en dessous de 3% en 2026 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'est établi à 41,8% contre 42,0% un an plus tôt. Il est projeté à 41,0% en 2025 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** est ressorti à 41,6% contre 44,1% en 2024. Le ratio serait de 43,6% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 14,1% après 13,5% en 2024. Le taux est attendu à 13,7% en 2026.

2.5.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, l'activité économique a connu une croissance de 5,6%, en lien principalement avec la hausse des activités du secteur secondaire. En ce qui concerne les finances publiques, elles ont été marquées par une réduction du déficit budgétaire global qui est passé de 2,2% du PIB en 2024 à 1,6% en 2025.

Pour assurer la stabilité macroéconomique, les Autorités du Mali sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- la mise en œuvre des actions visant à maintenir un climat socio-politique apaisé ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- les réformes budgétaires visant, entre autres, la mobilisation des recettes fiscales, à travers la mise en œuvre du Plan d'action pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA révisé par la Décision n°01/CM/2024/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maîtrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- les négociations pour la conclusion d'un nouveau Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-4,4	-3,6	-2,2	-2,9	-1,6	-2,2
Taux d'inflation	9,7	2,1	3,2	≥3,0	2,3	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	42,1	43,8	42,0	42,0	41,8	41,0
Masse salariale/Recettes fiscales	56,8	49,6	44,1	45,4	41,6	43,6
Taux de pression fiscale	11,3	12,7	13,5	13,3	14,1	13,7
Taux de croissance du PIB	**3,7**	**4,8**	**5,0**	**6,0**	**5,6**	**6,3**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali, (Prév : Prévisions juin 2025 ; Réal : Réalisations)

2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2025, le taux de croissance du PIB réel a été de 6,9% contre 8,3% en 2024, porté par l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation, en moyenne annuelle, est ressorti à -4,7% après 9,1% en 2024. Pour l'année 2026, le taux de croissance est projeté à 7,0%.

L'exécution des finances publiques a été marquée par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit global dons compris s'est établi à 2,9% du PIB en 2025 après 4,3% en 2024. Le déficit budgétaire global est attendu à 3,4% du PIB en 2026.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte courant s'est établi à 5,9% du PIB, après 6,1% en 2024. Il ressortirait à 3,0% du PIB en 2026.

Comparée à son niveau de décembre 2024, la masse monétaire a enregistré une croissance de 10,6% pour s'établir à 2 181,8 milliards à fin décembre 2025.

2.6.1 PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance économique s'est affiché à 6,9% contre 8,3% en 2024 (cf. graphique 7), soutenu par tous les secteurs d'activité.

La valeur ajoutée du secteur primaire s'est accrue de 6,4%, après une hausse de 18,1% en 2024, expliquée, entre autres, par la hausse du secteur agricole (+3,2% contre +14,8% en 2024) et de l'élevage (+4,4%). Le ralentissement de la production agricole s'explique notamment par la production de céréales qui a cru de 9,9% en 2025 contre 17,0% en 2024.

L'activité dans le secteur secondaire a progressé de 6,4% en 2025 contre 13,0% en 2024, sous l'effet de la hausse des activités extractives (+31,4%), notamment l'extraction du pétrole brut qui a progressé de 61,4% en 2025, après un rebond de 123,8%. Les activités de construction ont progressé de 9,1% et celle de la production et distribution d'électricité et de gaz a connu une hausse de 8,2%. Toutefois, la hausse du secteur secondaire a été atténuée par la baisse des activités de raffinage pétrolier (-15,9%), en lien essentiellement avec des difficultés techniques sur le traitement du pétrole brut d'Agadem et une capacité de raffinage insuffisante par rapport à la demande nationale.

Le taux de croissance du secteur tertiaire s'est situé à 7,7% contre une baisse de 3,0% en 2024. Cette évolution est principalement imputable aux branches « Transport » (+24,5%) et « Communication » (+10,6%).

Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2025 ont été, respectivement, de 2,7 points, 1,4 point et 2,8 points.

Du côté de la demande, l'évolution du PIB réel a été tirée par l'ensemble de ses composantes. La consommation finale a augmenté de 5,9% après 5,1% en 2024, portée par sa composante publique (+7,8%) et privée (+5,6%). La FBCF est en hausse de 14,8% après une baisse de 13,4% en 2024, sous l'effet de la hausse de sa composante publique de (+32,3%) et dans une moindre mesure celle privée (+4,8%). Les exportations de biens et services ont connu une forte progression de 41,5% en 2025 contre 20,9% en 2024, en lien avec les exportations du pétrole brut. Les importations de biens et services ont connu une progression de 21,3% en 2025 contre une baisse de 17,9% en 2024.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2025 ont été, respectivement, de 4,7 points, 2,0 points et 0,2 point.

En 2025, le taux d'investissement global s'est situé à 22,0% contre 23,5% en 2024. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est élevé à 20,9% contre 22,8% en 2024.

En 2026, le taux de croissance du PIB réel ressortirait à 7,0% contre 6,9% en 2025, porté essentiellement par la production du pétrole destinée à l'exportation.

Le secteur primaire croîtrait de 3,4% contre 6,4% un an plus tôt. Cette hausse serait liée, notamment, à l'évolution de la branche agriculture qui enregistrerait une croissance de 6,4%, imputable aux efforts de soutien au secteur agricole.

Le secteur secondaire connaîtrait un taux de croissance de 15,5%, après 6,4% en 2025, sous l'effet du dynamisme des activités de BTP (+8,8%), des activités extractives (+15,2%) et de la production énergétique (+7,8%).

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 6,1% contre 7,7% en 2025, sous l'impulsion des activités de transports (+4,2%), de commerce (+3,6%) et des télécommunications (+7,7%).

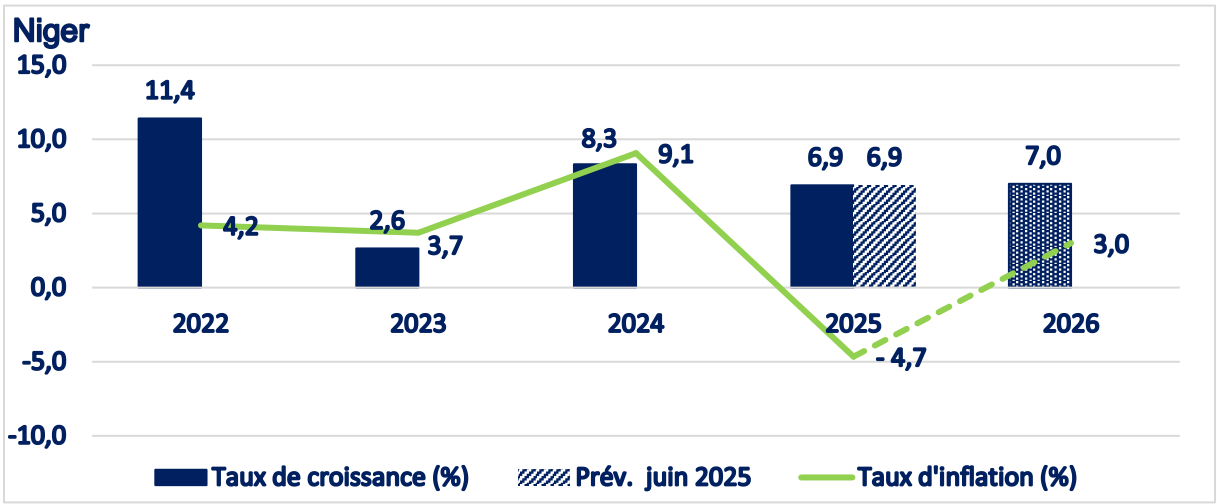
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2026, respectivement, de 1,4 point, 3,3 points et 2,3 points.

Du côté de la demande, en 2026, la croissance serait portée par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 6,0% contre 5,9% en 2025, sous l'effet de la hausse de 10,3% de celle publique et de 5,5% de la consommation privée. Quant à la FBCF, elle serait en hausse de 13,4% contre 14,8% en 2025, soutenue par ses composantes publique (+22,5%) et privée (+6,9%). Les exportations et les importations en 2026 progresseraient respectivement de 8,6% et 10,7%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 4,7 points, 3,3 points et -1,0 point.

Le taux d'investissement global en 2026 s'établirait à 22,7% après 22,0% en 2025 et le taux d'épargne intérieure brute s'élèverait à 18,2% contre 20,9% en 2025.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Niger



Sources : CNPE Niger ; Commission de l'UEMOA

2.6.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à -4,7% en 2025 contre 9,1% en 2024. Cette évolution est imputable principalement à la baisse des prix des divisions « Restaurants et services d'hébergement » (-21,0%), « Information et Communication » (-9,5%) et « Services d'enseignement » (-6,8%), atténuée par la hausse du niveau des prix des divisions « Loisirs, sport et culture, (+4,2%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+2,9%).

Au cours des quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen a été de -9,4% contre 2,6% à la même période de 2025. Si cette tendance se maintient, le taux d'inflation en 2026 pourrait se situer en dessous de 3%.

2.6.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, l'exécution des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en rapport avec une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 41,8% pour représenter 12,7% du PIB en 2025 contre 9,2% en 2024. Les recettes fiscales se sont accrues de 37,8%, induisant un taux de pression fiscale de 9,3% contre 7,0% en 2024. S'agissant des recettes non fiscales, elles ont augmenté de 68,6% pour représenter 1,3% du PIB contre 0,8% en 2024. Quant aux dons, ils sont en hausse de 46,8% pour représenter 2,1% du PIB contre 1,5% en 2024.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 18,9% pour représenter 15,6% du PIB contre 13,5% en 2024, sous l'effet de la hausse des dépenses en capital (+26,3%) et des dépenses courantes (+10,1%). L'augmentation des dépenses courantes provient d'une hausse des transferts et subventions, de la masse salariale et des autres dépenses de fonctionnement. Les charges d'intérêt sur la dette publique ont baissé de 0,9%.

Au total, le solde global, dons compris, s'est situé à -2,9% du PIB en 2025 contre -4,3% en 2024. Le solde global hors dons est passé de -5,7% du PIB en 2024 à -5,0% en 2025.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 48,2% contre 47,3% en 2024, soit une augmentation de 0,9 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2025 a augmenté de 25,2% pour représenter 92,9% des recettes totales contre 99,7% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure de 35,6%, sa composante extérieure ayant baissé de 20,7%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 88,3% du total du service de la dette publique.

En 2026, la situation des finances publiques se traduirait par une détérioration du solde budgétaire global, en lien avec une hausse plus importante des dépenses que celle des recettes.

Les recettes totales et dons progresseraient de 7,2% pour se situer à 12,7% du PIB comme en 2025. Cette performance serait essentiellement portée par un accroissement des recettes fiscales (+14,2%), induisant un taux de pression fiscale de 10,0% en 2026.

Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 4,9% pour représenter 1,3% du PIB comme en 2025. S'agissant des dons, ils baisseraient de 23,1% pour représenter 1,5% du PIB contre 2,1% en 2025.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 10,9% pour représenter 16,2% du PIB contre 15,6% en 2025. Cette évolution proviendrait de la hausse des dépenses en capital de 26,4% et des dépenses courantes de 6,0%.

Le déficit budgétaire global en 2026 s'établirait à 3,4% contre 2,9% en 2025. Le déficit budgétaire global, hors dons, se situerait à 4,9% contre 5,0% en 2025.

L'encours de la dette publique en 2026 est projeté à 46,5% contre 48,2% du PIB en 2025.

2.6.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire de 203,8 milliards après un déficit de 121,7 milliards en 2024, sous l'effet de l'évolution favorable du compte de capital et du compte financier.

Le déficit du compte courant est ressorti à 728,3 milliards en 2025, en stagnation par rapport à 2024, sous l'effet combiné d'une dégradation des soldes des services et des revenus primaires et d'une amélioration de la balance des biens. Le déficit commercial s'est réduit considérablement pour se situer à un niveau quasiment nul, en lien avec une hausse des exportations (+68,0%) plus importante que celle des importations (+27,2%). Les exportations ont été soutenues notamment par les ventes de pétrole (+108,6%). Au total, le déficit courant est ressorti à 5,9% du PIB en 2025 contre 6,1% en 2024.

Le compte de capital est ressorti excédentaire de 284,0 milliards, en augmentation de 74,8 milliards par rapport à 2024. L'excédent du compte financier a augmenté de 66,6% pour se situer à 648,1 milliards, en rapport avec la bonne tenue des investissements de portefeuille et des autres investissements.

En 2026, la situation du secteur extérieur serait caractérisée par un excédent global de 492,4 milliards, après 203,8 milliards un an auparavant dans un contexte d'amélioration du déficit courant à 3,0% du PIB contre 5,9% en 2025.

2.6.5 SITUATION MONETAIRE

Comparée à son niveau de décembre 2024, la masse monétaire a enregistré une croissance annuelle de 209,3 milliards (+10,6%) à fin décembre 2025, pour s'établir à 2 181,8 milliards. Cette hausse est liée à la consolidation des AEN de 203,8 milliards, et celle des créances intérieures de 27,3 milliards. Le recours de l'Etat au marché financier régional a soutenu les créances nettes sur l'Administration Centrale (+86,4 milliards). En revanche, les créances sur l'économie ont enregistré une baisse de 4,4% à fin décembre 2025.

En 2026, la masse monétaire connaîtrait une hausse de 15,6%. Cette augmentation serait portée par la consolidation attendue des AEN de 278,5 milliards (+73,2%), portée par les recettes de la vente des produits pétroliers et de l'augmentation des créances intérieures de 27,3 milliards. Les créances sur l'économie devraient baisser de 4,4%.

2.6.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'est établi à -2,9% contre -4,3% en 2024. Il serait de -3,4% en 2026 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen est** ressorti à -4,7% contre 9,1% en 2024. Pour 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3% ;
- **le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB s'est situé à** 48,2% du PIB contre 47,3% en 2024. Il se situerait à 46,5% en 2026 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 35,1% contre 45,9% en 2024. Le ratio s'afficherait à 32,5% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 9,3% contre 7,0% en 2024. Il s'établirait à 10,0% en 2026.

2.6.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, le taux de croissance du PIB réel s'est situé à 6,9% contre 8,3% en 2024 dans un contexte de baisse des tensions inflationnistes. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 2,9% du PIB. En 2026, le taux de croissance est projeté à 7,0%.

Afin de parvenir à une consolidation budgétaire à moyen terme, les Autorités du Niger sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- la mise en œuvre des actions visant à maintenir un climat socio-politique apaisé ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-6,7	-5,3	-4,3	-3,6	-2,9	-3,4
Taux d'inflation	4,2	3,7	9,1	≥3,0	-4,7	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,4	51,6	47,3	46,6	48,2	46,5
Masse salariale/Recettes fiscales	38,0	44,7	45,9	35,3	35,1	32,5
Taux de pression fiscale	9,4	8,0	7,0	8,4	9,3	10,0
Taux de croissance du PIB	**11,4**	**2,6**	**8,3**	**6,9**	**6,9**	**7,0**

Sources : : Commission de l'UEMOA, CNPE du Niger Prév. : Prévisions juin 2025 ; réal : réalisations)

2.7 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2025, l'activité économique a progressé de 6,7% contre 6,5% en 2024, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,4%, après 0,8% en 2024. En 2026, il est prévu un taux de croissance économique de 5,0%.

L'exécution des finances publiques en 2025 s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti à 6,4% du PIB après 13,7% en 2024. Pour 2026, le déficit se situerait à 5,4% du PIB.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est situé à 3,3% du PIB en 2025, après 11,5% en 2024. Il est projeté à 2,6% du PIB en 2026.

La situation monétaire est caractérisée par une progression de la masse monétaire de 13,3% à fin décembre 2025.

2.7.1 PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 6,7% contre 6,5% en 2024 (cf. graphique 8), en lien notamment, avec la bonne tenue de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire en 2025 a augmenté de 7,0% contre une baisse de 0,8% en 2024, en rapport avec la performance enregistrée au niveau des sous-secteurs de l'agriculture (+7,9%), de l'élevage (+5,5%) et de la pêche (+5,4%).

L'activité du secteur secondaire en 2025 a augmenté de 16,7% contre 17,2% en 2024, soutenue principalement par les activités extractives (+76,3%), du raffinage du pétrole et cokéfaction (+26,4%), de la construction (+5,1%), de la production et distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets (+6,5%) et de la production et distribution d'électricité (+1,1%). En revanche, la fabrication de produits agro-alimentaires (-2,5%) et celle de produits chimiques de base (-4,1%) se sont repliés.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 2,5% en 2025 contre 4,3% en 2024, sous l'effet du transport (+4,4%), des activités financières et d'assurance (+3,8%), l'hébergement et la restauration (+3,3%) et du commerce (+2,9%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 ont été, respectivement, de 1,0 point, 4,2 points et de 1,5 point.

Du côté de la demande, en 2025, la croissance a été tirée essentiellement par la consommation finale et les exportations. La consommation finale a augmenté de 2,9% contre 4,0% en 2024, sous l'effet d'une augmentation de ses composantes publique (+4,0%) et privée (+2,6%). Quant à la FBCF, elle a accru de 5,8% contre 0,9% en 2024, imputable à la hausse de la composante privée (+13,5%), celle publique ayant baissé (-36,9%). Les exportations de biens et services ont augmenté de 28,9% contre 9,3% en 2024 alors que les importations ont baissé de 0,5% contre 5,9% un an plus tôt.

En 2025, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été, respectivement, de 2,3 points, -2,4 point et 6,8 points.

Le taux d'investissement global s'est établi à 31,3% contre 38,2% en 2024. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il s'est élevé à 20,8% contre 17,5% en 2024.

Pour **2026**, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 5,0% contre 6,7% en 2025, tiré par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Au niveau du secteur primaire, l'activité serait en hausse de 3,4% contre 7,0% en 2025, tirée par les sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Le taux de croissance du secteur secondaire est projeté à 5,6% en 2026 contre 16,7% en 2025. La croissance du secteur tertiaire se poursuivrait, avec une valeur ajoutée en hausse de 5,1% en 2026 contre 2,5% en 2025.

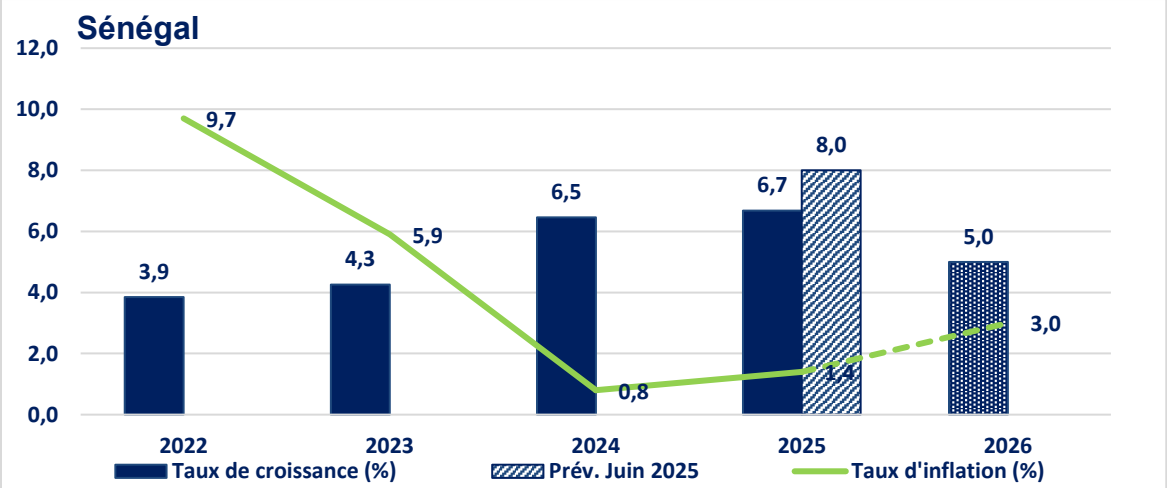
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient en 2026, respectivement, de 0,5 point, 1,5 point et 3,0 points.

Du côté de la demande, en 2026, la consommation finale progresserait de 6,0% après 2,9% en 2025. La FBCF baisserait de 0,1% sous l'effet de sa composante publique. S'agissant des échanges extérieurs, les exportations de biens progresseraient de 22,7%, tandis que les importations augmenteraient de 23,2%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 4,7 points, 4,0 points et -3,7 points.

Le taux d'investissement global en 2026 s'établirait à 29,5% contre 31,3% en 2025. Le taux d'épargne intérieure brute serait de 21,3% contre 20,8% en 2025.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Sénégal



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

2.7.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en **2025** est ressorti à 1,4% contre 0,8% en 2024. Cette évolution s'explique principalement par la hausse des prix des divisions « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+9,9%), « Ameublement, équipements ménagers et entretiens courant de ménage » (+2,5%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,2%) et « Restaurants et services d'hébergement » (+2,2%), atténuée par la baisse de la division « Information et communication » (-4,9%)

Sur les quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen s'est situé à 1,0% contre 0,5% à la même période de l'année 2025. Si cette tendance se

maintient, pour toute l'année 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.7.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une réduction des déficits budgétaires, en liaison avec une augmentation des recettes et une baisse des dépenses.

Les recettes totales et dons ont augmenté de 11,8% pour représenter 20,8% du PIB contre 20,5% en 2024, tirés par la hausse des recettes fiscales (+10,7%), en liaison avec la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) qui vise l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de l'efficience des régies de recettes ainsi que la réduction significative des dépenses fiscales. Le taux de pression fiscale est ressorti à 19,0% contre 18,9% en 2024. Les recettes non fiscales ont augmenté de 55,4% pour représenter 1,3% du PIB contre 0,9% en 2024. Les dons ont baissé de 20,1% pour représenter 0,5% du PIB contre 0,7% en 2024, dans un contexte marqué par la suspension du programme avec le FMI.

Les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 12,1% pour représenter 27,2% du PIB contre 34,2% en 2024, du fait de la baisse des dépenses courantes (-7,0%) et en capital (-31,2%). La baisse des dépenses courantes est induite par celle des autres dépenses courantes (-22,0%), les charges d'intérêt de la dette publique (+32,3%) et les transferts et subventions (+35,9%) s'inscrivant en hausse.

Au total, le solde budgétaire global, dons compris, en 2025, a représenté -6,4% du PIB contre -13,7% en 2024. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'est établi à -6,9% contre -14,3% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 117,0% contre 121,3% en 2024, soit une hausse de 4,3 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2025 a augmenté de 63,3% pour représenter 101,3% des recettes totales contre 70,1% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette intérieure de 106,2% et de sa composante extérieure de 30,8%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 54,5% du total du service de la dette publique.

Pour 2026, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par la poursuite de l'amélioration des principaux soldes budgétaires.

Les recettes totales et dons progresseraient de 26,5% pour représenter 24,4% du PIB contre 20,8% en 2025. Les recettes fiscales seraient en hausse de 25,2%, induisant un taux de pression fiscale de 22,1% contre 19,0% en 2025. Les recettes non fiscales progresseraient de 23,8% pour représenter 1,5% du PIB contre 1,3% en 2025. S'agissant des dons, ils s'établiraient à 0,8% du PIB contre 0,5% en 2025.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 17,8% pour représenter 29,8% du PIB, tirés par celle des dépenses en capital de (+122,5%), atténuée par la baisse des dépenses courantes (-3,1%).

Au total, le solde budgétaire global s'établirait à -5,4% contre -6,4% en 2025. Le solde global hors dons ressortirait à -6,2% du PIB en 2026 après -6,9% en 2025.

Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal se situerait à 121,2% en 2026 contre 117,0% en 2025.

2.7.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, les transactions extérieures se sont soldées par un excédent global de 478,6 milliards contre un excédent de 89,1 milliards en 2024, sous l'effet de la réduction du déficit courant et de l'amélioration du compte de capital.

Le déficit courant s'est réduit de 1 528,0 milliards pour ressortir à 716,6 milliards en 2025, en lien avec l'amélioration du solde des biens et services. Cette évolution est expliquée par une hausse des exportations (+47,1%), les importations ayant baissé de 0,6%. La progression des exportations provient des ventes des produits pétroliers (+101,9%) et de l'or (+63,3%). Le déficit courant en 2025 a représenté 3,3% du PIB, après 11,5% en 2024.

L'excédent du compte de capital a baissé de 39,9 milliards pour se situer à 146,8 milliards en 2025. Quant à l'excédent du compte financier, il a enregistré un repli de 51,0% pour ressortir à 1 048,5 milliards en 2025, du fait de la baisse des flux nets entrants au titre des investissements directs.

En 2026, les échanges extérieurs se traduiraient par un excédent global de 483,1 milliards, après 478,6 milliards en 2025, en lien avec la diminution des entrées nettes de capitaux, tandis que le déficit courant se réduirait pour ressortir à 2,6% du PIB.

2.7.5 SITUATION MONETAIRE

En 2025, la situation monétaire a été caractérisée par un renforcement de la masse monétaire de 1 361,9 milliards (+13,3%) pour se situer à 11 568,4 milliards. Ce renforcement a été porté par la consolidation des AEN de 478,6 milliards (+22,6%) et des créances intérieures de 1 134,7 milliards (+11,0%). L'évolution des créances intérieures est liée à l'accroissement des créances nettes sur l'Administration Centrale de 567,2 milliards (+15,8%).

Pour l'année 2026, il est attendu une augmentation de la masse monétaire de 16,4%, qui serait tirée par le renforcement des AEN (+18,6%) et des créances intérieures (+12,2%). Les créances sur l'économie progresseraient de 7,4%.

2.7.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **le ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -6,4% contre -13,7% en 2024. Il est projeté à -5,4% en 2026 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 1,4% contre 0,8% en 2024. Pour 2026, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3,0% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** s'est établi à 117,0% contre 121,3% en 2024. Il serait de 121,2% en 2026 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est situé à 35,2% contre 38,9% un an plus tôt. Il est attendu à 30,0% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** est ressorti à 19,0% contre 18,9% en 2024. Il se situerait à 22,1% en 2026.

2.7.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, le taux de croissance économique est ressorti à 6,7% après 6,5% en 2024. En 2026, il est attendu à 5,0%, soutenu notamment par le dynamisme de l'ensemble des secteurs. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 6,4% du PIB en 2025 contre 13,7% en 2024.

Pour conforter les acquis, les Autorités du Sénégal sont invitées à poursuivre :

- la mise en œuvre des actions visant à maintenir un climat socio-politique apaisé ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources pétrolières ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maîtrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- les négociations pour la conclusion d'un nouveau Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 8 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-16,1	-14,8	-13,4	-7,8	-6,4	-5,4
Taux d'inflation	9,7	5,9	0,8	≤3,0	1,4	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	80,9	92,0	121,3	115,1	117,0	121,2
Masse salariale/Recettes fiscales	36,9	37,2	38,9	36,5	35,2	30,0
Taux de pression fiscale	17,6	18,6	18,9	18,9	19,0	22,1
Taux de croissance du PIB	**3,9**	**4,3**	**6,5**	**8,0**	**6,7**	**5,0**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Sénégal. (Prév : Prévisions juin 2025 ; Réal : réalisations)

2.8 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2025, le taux de croissance économique s'est situé à 6,2% contre 6,5% en 2024, soutenu par l'ensemble des secteurs d'activité. Le taux d'inflation annuel moyen s'est affiché à 0,4% contre 2,9% en 2024. Pour 2026, il est prévu un taux de croissance de 6,5%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'est établi à 3,2% du PIB en 2025 contre 5,2% en 2024. Pour 2026, le déficit est attendu à 2,9%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant de la balance des paiements est ressorti à 3,4% du PIB en 2025 contre 2,5% en 2024. Pour 2026, il s'aggraverait pour se situer à 5,0% du PIB.

La masse monétaire a augmenté de 4,4% en glissement annuel, pour s'établir à 3 155,7 milliards à fin décembre 2025.

2.8.1 PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance du PIB réel s'est affiché à 6,2% contre 6,5% en 2024, sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités (cf. graphique 9).

Le secteur primaire a progressé de 6,1%, après 6,0% en 2024, tiré essentiellement par les branches « Agriculture » (+5,7%), « Elevage et chasse » (+6,1%), « Pêche et aquaculture » (+22,6%) et dans une moindre mesure par la branche « Sylviculture, exploitation forestière » (+3,4%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire a augmenté de 5,3% en 2025 contre 7,4% en 2024. Cette évolution serait soutenue par les branches « Fabrication de produits alimentaires » (+10,8%), « Fabrication de boissons » (+12,0%), « Autres industries manufacturières » (+19,2%) et « Activités extractives » (+4,0%).

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire s'est situé à 6,5%, après 6,3% en 2024, en lien principalement avec les performances de l'ensemble des branches et plus particulièrement le « Commerce » (+6,3%), le « Transports et entreposage » (+5,9%), les « Activités d'administration publique » (+6,5%), les « Activités financières et d'assurance » (+6,9%) et l'« Information et communication » (+3,3%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 ont été, respectivement, de 1,2 point, 1,1 point et 3,9 points.

Au niveau de la demande, la croissance en 2025 a été portée essentiellement par la consommation finale et les investissements. La consommation finale s'est accrue de 6,5%, après 5,2% un an plus tôt, portée par la composante privée (+6,9%) et celle publique de (+4,3%). Quant à la FBCF, elle a progressé de 8,0%, après une hausse de 14,4% en 2024, sous l'effet de la hausse de la FBCF privée (+11,7%). Les investissements publics ont enregistré une hausse (+3,6%) en 2025. Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations ont augmenté respectivement de 5,9% et 5,8% en 2025 contre 1,8% et 5,6% en 2024.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2025 ont été respectivement de 5,5 points, 1,2 point et -0,5 point.

En 2025, le taux d'investissement global s'est situé à 26,4% contre 26,0% en 2024. Le taux d'épargne intérieure brute s'est affiché à 17,3% contre 16,5% en 2024.

Pour l'année 2026, la dynamique de croissance de l'économie se poursuivrait avec un taux de 6,5%, après 6,2% en 2025. Cette évolution serait portée par l'ensemble des secteurs d'activité.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 5,6% après 6,1% un an plus tôt. Quant au secteur secondaire, sa valeur ajoutée serait en hausse de 6,6% après 5,3% en 2025. La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 6,7% contre 6,5% en 2025.

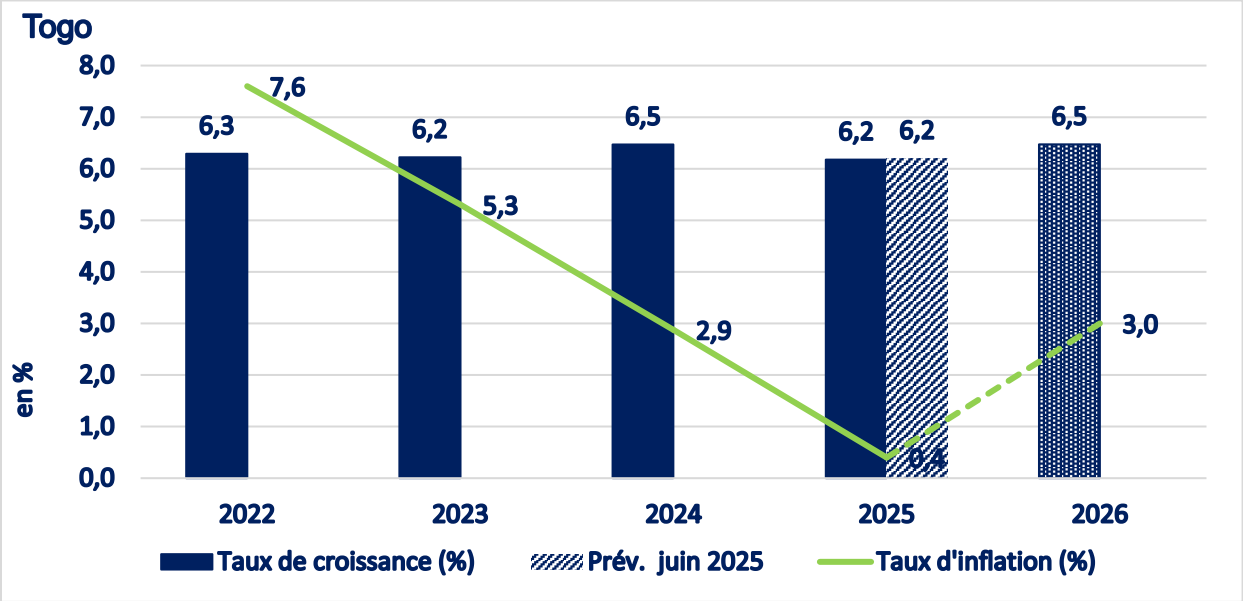
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient, respectivement, de 1,1 point, 1,4 point et 4,0 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée principalement par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 6,4% contre 6,5% en 2025, sous l'effet de la hausse de la consommation privée de 6,9% et dans une moindre mesure de celle publique de 2,9%. La FBCF connaîtrait une hausse de 10,1%, en lien avec la hausse de 10,6% de la FBCF privée et de 9,4% de celle publique.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 5,4 points, 1,6 point et -0,5 point.

En 2026, le taux d'investissement global se situerait à 26,9% après 26,4% en 2025. Le taux d'épargne intérieure brute s'afficherait à 17,8%, après 17,3% en 2025.

Graphique 9 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen du Togo



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

2.8.2 PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen en 2025 s'est affiché à 0,4% contre 2,9% en 2024. Cette évolution s'explique principalement par l'évolution observée au niveau des divisions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+4,8%),

« Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+3,5%), « Restaurants et services d'hébergement » (+3,0%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,8%). Les divisions « Transport » (-2,1%), « Loisirs, sport et culture » (-4,7%) et « Vêtements et chaussures » (-1,7%) ont connu des baisses.

Sur les quatre (04) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen s'est situé à 0,7% contre 1,7% au cours de la même période de 2025. Si la tendance se maintient, pour toute l'année, le taux d'inflation pourrait se situer en dessous de 3%.

2.8.3 FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est caractérisée par une réduction du déficit budgétaire, en relation avec une augmentation des recettes et une contraction des dépenses.

Les recettes totales et dons en 2025 ont augmenté de 1,8% pour représenter 16,4% du PIB après 17,4% en 2024, sous l'effet de la hausse des recettes totales (+3,5%). La hausse des recettes totales provient de l'augmentation aussi bien des recettes fiscales (+3,9%) que des recettes non fiscales (+1,4%). Le taux de pression fiscale est ressorti à 13,1% en 2025 contre 13,6% en 2024. Les dons ont baissé de 12,6% pour ressortir à 1,5% du PIB, en liaison avec la contraction des dons programmes.

Les dépenses totales et prêts nets ont connu une baisse de 6,3% en 2025 pour représenter 19,6% du PIB contre 22,6% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la baisse des dépenses courantes (-6,7%) et des dépenses en capital (-5,5%). Le repli des dépenses courantes s'explique notamment par la baisse des transferts et subventions (-28,7%). La masse salariale et des intérêts de la dette publique ont connu des hausses respectives de 7,4% et 2,2%.

Au total, en 2025, le déficit budgétaire global dons compris s'est réduit de 2,0 points pour s'établir à 3,2% du PIB. Le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 4,7% contre 7,0% en 2024.

En 2025, le taux d'endettement s'est établi à 61,7% contre 65,3% en 2024, soit une baisse de 3,6 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2025 a augmenté de 10,1% pour représenter 79,6% des recettes totales contre 79,1% en 2024. L'évolution du service de la dette publique totale s'explique par la hausse du service de la dette extérieure de 56,8%, sa composante intérieure ayant baissé de 0,3%. Le service de la dette intérieure est ressorti à 74,1% du total du service de la dette publique.

Pour 2026, il est attendu une amélioration du solde budgétaire global dons compris, en rapport avec l'augmentation des recettes et la maîtrise des dépenses.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 18,4% pour ressortir à 17,9% du PIB, sous l'effet de la progression des recettes fiscales et des dons. Les recettes fiscales seraient en hausse de 21,1% pour représenter 14,6% du PIB. Les dons augmenteraient de 47,6% pour représenter 2,0% du PIB. Quant aux recettes non fiscales, elles baisseraient de 21,0%.

Les dépenses totales et prêts nets seraient en hausse de 15,1% en 2026 pour représenter 20,7% du PIB contre 19,6% un an plus tôt, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement (+23,1%) et des dépenses courantes (+10,0%). La hausse des dépenses d'investissement s'expliquerait par la poursuite de la mise en œuvre des projets prévus dans la Feuille de route. Quant à l'augmentation des dépenses

courantes, elle serait imputable à la hausse de la masse salariale (+12,3%) et des intérêts de la dette publique (+5,6%).

Le solde budgétaire global, dons compris en 2026 ressortirait à -2,9% contre -3,2% en 2025. Le solde budgétaire global hors dons se situerait à -4,9% contre -4,7% en 2025.

Le taux d'endettement en 2026 se réduirait de 1,4 point de pourcentage pour s'établir à 60,3%.

2.8.4 COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

En 2025, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 76,1 milliards contre un excédent de 43,9 milliards en 2024, en lien avec la dégradation des soldes du compte courant et du compte financier.

Le solde des transactions courantes a été déficitaire de 236,6 milliards, en aggravation de 73,5 milliards par rapport à 2024. Cette évolution est essentiellement imputable à l'augmentation du déficit commercial amenée par la hausse des importations de biens (+4,4%), les exportations s'étant contractées de (-0,2%). La hausse des importations résulte essentiellement de la hausse des achats extérieurs des biens intermédiaires (+7,1%), des biens d'équipements (+7,4%) et des autres biens de consommation courante (+6,4%), atténuée par le repli des achats des produits pétroliers (-3,4%). En revanche, les exportations de cacao (-44,4%) et de phosphates (-15,3%) et de coton (-16,7%) ont fléchi. Le déficit courant est ressorti à 3,4% du PIB contre 2,5% en 2024.

L'excédent du compte de capital s'est accru de 94,9 milliards pour ressortir à 413,5 milliards, sous l'effet de l'amélioration de la mobilisation des dons-projets par l'Administration publique.

Le déficit du compte financier s'est établi à 253,0 milliards, en dégradation de 139,3 milliards par rapport au niveau atteint en 2024, en relation avec la baisse des entrées nettes des investissements directs (-58,6 milliards) et des investissements de portefeuille (-231,3 milliards), atténuée par la diminution des sorties nettes au titre des autres investissements (-150,7 milliards).

En 2026, Les échanges extérieurs se solderaient par un excédent global de 80,8 milliards, sous l'effet d'une réduction des sorties nettes au titre du compte financier. Le déficit du compte des transactions courantes ressortirait à 5,0% du PIB contre 3,4% du PIB en 2025.

2.8.5 SITUATION MONETAIRE

La masse monétaire s'est accrue de 4,4% en glissement annuel, pour s'établir à 3 155,7 milliards à fin décembre 2025. Cette progression est portée par les créances intérieures, atténuée par la baisse des AEN. En effet, les créances intérieures ont connu une augmentation de 169,8 milliards (+7,4%), en lien avec la hausse des créances nettes sur l'APUC de 203,9 milliards (+45,5%), atténuée par la baisse des créances sur l'économie de 34,1 milliards (-1,9%). L'amélioration des créances nettes sur l'APUC est liée au renforcement des concours des banques à l'Etat.

En 2026, une consolidation de 80,8 milliards des AEN est attendue et les créances intérieures augmenteraient de 138,8 milliards, portant le rythme de progression de la masse monétaire à 10,1%. Les créances sur l'économie se renforceraient de 7,2%.

2.8.6 SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -3,2% du PIB contre -5,2% en 2024. Il est projeté à -2,9% en 2026 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 0,4% contre 2,9% en 2024. Pour 2026, le taux d'inflation serait en dessous de 3% ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 61,7% contre 65,3% en 2024. Le ratio serait de 60,3% en 2026 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** a été de 36,9% contre 35,7% en 2024. Il serait de 34,2% en 2026 ;
- **le taux de pression fiscale** s'est situé à 13,1% contre 13,6% en 2024. Il serait de 14,6% en 2026.

2.8.7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le taux de croissance du PIB en 2025 a été de 6,2% contre 6,5% en 2024. Au niveau des finances publiques, les soldes budgétaires se sont améliorés. Le déficit budgétaire global, dons compris, s'est réduit à 3,2% du PIB contre 5,2% en 2024.

En vue de maintenir la dynamique de croissance, les Autorités du Togo sont invitées à poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les actions visant le renforcement de la lutte contre le changement climatique ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- la mise en œuvre efficace du Programme Economique et Financier appuyé par le FMI.

Tableau 9 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo

En %	2022	2023	2024	2025		2026
				Prév	Réal	
Solde global/PIB	-7,8	-6,2	-5,2	-2,9	-3,2	-2,9
Taux d'inflation	7,6	5,3	2,9	≤3	0,4	≤3
Encours de la dette publique/PIB	61,9	62,3	65,3	65,2	61,7	60,3
Masse salariale/Recettes fiscales	36,2	37,2	35,7	34,6	36,9	34,2
Taux de pression fiscale	13,1	13,6	13,6	15,5	13,1	14,6
Taux de croissance du PIB	**6,3**	**6,2**	**6,5**	**6,2**	**6,2**	**6,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Togo. (Prév : Prévisions juin 2025 ; Réal : Réalisations)

Encadré 2 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI

A fin mai 2026, cinq (05) Etats membres ont des programmes économiques et financiers en cours, appuyés notamment par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI. Le Sénégal est en attente de la reprise de son programme, tandis que les accords du Bénin et du Mali sont arrivés à échéance.

Au Bénin, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé, le 8 juillet 2022, un Programme Economique et Financier (PEF) appuyé par un accord mixte au titre du Mécanisme Elargi de Crédit et de la Facilité Elargie de Crédit (MEDC/FEC) 2022-2025 d'un montant de 484,1 millions de DTS (638 millions USD), équivalant à 391% de sa quote-part. Ces ressources visent à répondre aux besoins de financement urgents et soutenir le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Le programme économique est également appuyé par un accord d'un montant de 148,6 millions de DTS au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) depuis le 14 décembre 2023 pour deux (2) ans. La septième et dernière revue du programme appuyé par le MEDC/FEC et la quatrième revue au titre de la FRD se sont tenues du 29 septembre au 09 octobre 2025 à Cotonou. L'achèvement de ces revues par le Conseil d'Administration du FMI le 25 février 2026 a donné lieu à un décaissement immédiat de 26,5 millions de DTS (environ 36,3 millions de dollars) au titre du MEDC/FEC, ce qui porte le total de leurs décaissements à 484 millions de DTS (environ 664,7 millions de dollars) et 59,4 millions de DTS (environ 81,6 millions de dollars) dans le cadre de la FRD, portant le total des montants décaissés à ce titre à 148,6 millions de DTS (environ 204 millions de dollars).

Au Burkina Faso, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 21 septembre 2023 un accord sur 48 mois au titre de la FEC d'un montant de 302,5 millions de dollars (228,76 millions de DTS). Ce programme économique vise à restaurer la stabilité macroéconomique et la soutenabilité de la dette, tout en posant les bases d'une croissance durable et inclusive. La 5ème revue du programme FEC, couplée avec la 1ère revue de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), s'est tenue à Ouagadougou du 04 au 13 mai 2026. En outre, les Autorités Burkinabè ont sollicité une augmentation de l'accès au titre de l'Accord FEC de 50% de la quote-part (60,2 millions de DTS) qui, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration du FMI, portera l'accès total au titre de l'accord FEC à 288,96 millions de DTS. La conclusion de cette revue permettra le décaissement de (i) 60,2 millions de DTS, dont 36,12 millions de DTS au titre de l'augmentation demandée, ce qui porterait à 180,60 millions de DTS le décaissement total par le FMI en vertu de l'accord FEC et (ii) 16,42 millions de DTS au titre de la FRD.

En Côte d'Ivoire, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 24 mai 2023, un accord de 40 mois au titre du MEDC et de la FEC pour un montant de 2 601,6 millions de DTS (équivalant à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars). Cet accord vise à soutenir la transformation du pays vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure par la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) tout en préservant la stabilité macroéconomique. Aussi, le 15 mars 2024, le FMI a approuvé un accord de 30 mois au titre de la FRD pour un montant de 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars). La sixième revue du PEF soutenu par les accords du MEDC/FEC ainsi que la cinquième revue du programme de réformes du changement climatique appuyé par la FRD se sont tenues du 22 au 30 avril 2026. L'achèvement de ces revues par le Conseil d'Administration du FMI devrait donner lieu à deux (2) décaissements d'un montant total d'environ 843,9 millions de dollars, dont 509,5 millions de dollars au titre des accords MEDC/FEC, et 334,4 millions de dollars au titre de la FRD.

En Guinée-Bissau, le Programme Economique et Financier appuyé par un accord au titre de la FEC 2023-2025 a été approuvé par le Conseil d'Administration du FMI le 30 janvier 2023, pour un montant total de 28,4 millions de DTS (environ 37,9 millions de dollars) porté ensuite à 39,76 millions de DTS le 29 novembre 2023. Le programme vise à renforcer l'économie par des réformes structurelles (gouvernance, lutte contre la corruption, etc.) et une gestion plus saine des finances publiques. La neuvième (9ème) et dixième (10ème) revues du programme ont eu lieu du 03 au 13 févier 2026 par les équipes techniques du FMI à Bissau. A cette occasion, le programme a été prolongé jusqu'en décembre 2026. Cette extension vise à ancrer les politiques économiques et à soutenir la mise en œuvre du budget 2026, qui est essentiel pour maintenir la durabilité de la dette et à promouvoir une croissance inclusive. L'approbation de cet accord par le Conseil d'Administration du FMI dépendra de la mise en œuvre des actions préalables convenues. À la conclusion de cet accord, la Guinée-Bissau aura accès à environ 3,3 millions de dollars US. Par ailleurs, la onzième revue du programme a eu lieu du 21 au 30 avril 2026 à Bissau.

Au Mali, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 16 avril 2025 un décaissement de 129 millions de dollars (93,3 millions de DTS) au titre de la Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour répondre aux besoins urgents résultant des inondations. La FCR est assortie d'un programme de référence sur 11 mois dont la seconde et dernière revue a été approuvée le 18 mars 2026. Les programmes de référence sont des accords entre les pays membres et les services du FMI en vue d'assurer le suivi du programme économique des pays membres et de rétablir un bilan de mise en œuvre des réformes.

Au Niger, les Autorités et le FMI ont conclu, le 8 décembre 2021, un accord dans le cadre de la FEC pour la période 2021-2024. Cet accord donne un accès à 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD) équivalant à 150% de la quote-part du pays. Aussi, le FMI a approuvé le 07 juillet 2023, un accord au titre de la FRD pour un montant de 98,7 millions de DTS (environ 131,5 millions de dollars, soit 75% de la quote-part du pays). Aussi, l'accord au titre de la FEC a été prolongé de douze (12) mois, jusqu'en décembre 2026, avec l'approbation d'une augmentation de l'accès au titre de l'accord FEC équivalente à 60% de la quote-part du pays. En outre, une équipe du FMI s'est rendue au Niger du 02 au 12 juin 2026 pour mener des entretiens sur la 9ème revue de la FEC. L'achèvement de la revue permettrait le décaissement de 24,1 millions de DTS (environ 33 millions de dollars) destinés à aider le Niger à répondre à ses besoins de financement externe et à le soutenir dans la mise en œuvre des réformes.

Au Sénégal, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé, le 26 juin 2023, un accord de 36 mois au titre de la FEC et du MEDC d'un montant de 1 132,6 millions de DTS (environ 1,51 milliard USD). Il a également approuvé un accord au titre de la FRD de 242,7 millions de DTS (environ 324 millions USD). Ces accords ont été suspendus de fait à la suite de la publication du rapport de l'Inspection Générale des Finances sur la situation des finances publiques sur la période 2019-2023. A la suite de la mission du FMI qui s'est rendue au Sénégal du 19 au 26 août 2025 afin de discuter des mesures correctrices à la suite du rapport de la Cour des comptes, une nouvelle mission a séjourné à Dakar du 22 octobre au 06 novembre 2025. En outre, le Président de la République a reçu le 21 janvier 2026 la nouvelle Cheffe de mission du FMI pour le Sénégal. Au cours de cette audience, la responsable du FMI a mis en exergue les progrès enregistrés dans les discussions en cours, en vue de la conclusion d'un nouveau programme.

Au Togo, le Conseil d'Administration du FMI a approuvé le 1er mars 2024 un accord de 42 mois au titre du PEF appuyé par la FEC pour un montant de 293,6 millions de DTS (environ 390 millions de dollars, soit 200% de la quote-part du pays), avec un décaissement immédiat de 51,380 millions de DTS (68,3 millions de dollars environ). Ce programme vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive. Une équipe des services du FMI a séjourné à Lomé du 11 au 20 mai 2026 dans le cadre de la 4ème revue de l'accord au titre de la FEC. Après l'achèvement des revues, le Togo aurait accès à 80,7 millions de DTS (environ 110,8 millions de dollars), ce qui porterait le total des décaissements au titre de l'accord à 220,2 millions de DTS (environ 302,2 millions de dollars).

Au total, les États membres de l'UEMOA ont bénéficié de décaissements du FMI dans le cadre de leurs programmes économiques et financiers d'un montant de 1 134,9 milliards de FCFA contre 1 116, 9 milliards soit une hausse de 1,6%.

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

L'activité économique au sein de l'UEMOA a enregistré un taux de croissance de 6,5% en 2025 contre 6,2% en 2024. Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti nul contre 3,5% en 2024. Pour 2026, le taux de croissance de l'Union se situerait à 6,2%.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2025 s'est traduite par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit budgétaire global a représenté 3,2% du PIB contre 5,3% en 2024. En 2026, le déficit global se situerait à 3,6% du PIB.

Le déficit du compte courant rapporté au PIB s'est réduit pour ressortir à 1,3% du PIB par rapport à 2024, soit un recul de 4,4 points de pourcentage. Il serait à 2,4% du PIB en 2026.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2025, comparée à celle à fin décembre 2024, est caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui est ressortie à 17,4%, après l'accroissement de 8,9% en 2024. Pour l'année 2026, la masse monétaire enregistrerait une augmentation de 16,6%.

3.1. PRODUCTION

En 2025, le taux de croissance économique de l'Union est ressorti à 6,5% contre 6,2% en 2024 (cf. graphique 10). Cette dynamique est portée par la bonne tenue des industries extractives, le dynamisme du secteur des services et les résultats favorables de la production agricole.

Le taux de croissance du secteur primaire a connu un accroissement de 6,3% contre 7,8% en 2024, en rapport avec la hausse de la production vivrière et de rente, ainsi que le développement de l'élevage et de la pêche. L'évolution du secteur s'explique par les résultats satisfaisants de la campagne agricole 2025-2026 induits, notamment par une bonne pluviosité et la mise en place des mesures de soutien au profit des agriculteurs (fourniture de semences adaptées et subventionnées, d'engrais et de matériel agricole et suivi de la situation sanitaire des cultures).

La production vivrière a connu une hausse de 4,9% par rapport à 2024, avec plus de 86 millions de tonnes de denrées alimentaires produites en 2025. Cette performance est portée par la hausse de 7,7% de la production céréalière qui a atteint 36,4 millions de tonnes et l'augmentation de la production de tubercules de 5,3%, avec 30,4 millions de tonnes.

La production de rente a également connu une progression. Le coton s'est affiché en hausse de 5,6%, atteignant 2,26 millions de tonnes. Ce dynamisme s'explique par la bonne tenue de la production au Togo, au Burkina, au Sénégal, au Bénin et au Mali, atténuée par le recul observé en Côte d'Ivoire, en raison d'intempéries et d'attaques parasitaires. La production de la noix de cajou a connu une hausse remarquable de 40% par rapport à 2024, avec une production record de 1 549 221 tonnes de noix brutes en Côte d'Ivoire (+64,0%). La filière bénéficie de l'introduction de variétés à haut rendement, d'une hausse des prix bord champ (425 FCFA/kg en Côte d'Ivoire) et d'un meilleur encadrement des producteurs. En ce qui concerne les productions de café et de cacao, elles ont connu un repli, avec des baisses marquées respectives de 40% et 9,4%. Ces baisses s'expliquent essentiellement par les conditions climatiques défavorables qui ont affecté la production en Côte d'Ivoire (-62,2% pour le café et -2,7% pour le cacao).

Le secteur secondaire a enregistré une hausse de 7,6% en 2025 contre 5,5% en 2024, portée, notamment par la poursuite du dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP. En ce qui concerne l'industrie extractive, il faut relever la bonne performance de la branche pétrole, avec la mise en production de nouveaux gisements, comme ceux de la plateforme de Sangomar au Sénégal, ainsi que la mise en production de la phase 2 du champ Baleine en Côte d'Ivoire. En outre, la Côte d'Ivoire a découvert un nouveau gisement nommé « Calao ». L'industrie extractive a été également impactée favorablement par les investissements en lithium, notamment au Mali. L'essor du BTP est lié à la poursuite de l'exécution des travaux des grands chantiers dans la plupart des Etats membres.

Le secteur tertiaire a progressé de 8,9% en 2025 contre 5,5% en 2024. Le secteur a profité de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Il contribue significativement à la croissance du PIB grâce aux transports, au tourisme, au commerce, aux télécommunications et aux activités des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2025 ont été, respectivement, de 1,4 point, 1,7 point et 3,4 points.

Par Etat, le taux de croissance en 2025 s'est présenté comme suit : Bénin (8,1%), Burkina Faso (5,3%), Côte d'Ivoire (6,6%), Guinée-Bissau (5,8%), Mali (5,6%), Niger (6,9%), Sénégal (6,7%) et Togo (6,2%).

Pour 2026, le taux de croissance est projeté à 6,2% contre 6,5% en 2025. Les projections tablent sur le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire devrait afficher une dynamique positive en 2026 avec un taux de croissance de 5,6%, sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de l'offre de produits de rente, avec les perspectives favorables de la campagne agricole 2026-2027 et la poursuite de la mise en œuvre de programmes nationaux de développement agricole dans la plupart des Etats membres.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 7,8% porté, notamment par la poursuite des performances enregistrées au niveau des industries extractives et manufacturières. L'essor des BTP devrait également se poursuivre en raison de l'exécution des grands travaux visant à combler le gap infrastructurel dans les Etats. Toutefois, il est prévu une diminution de l'extraction dans les champs pétroliers de l'Union qui devrait s'établir à 243 555,0 barils/jour contre 256 847,6 barils/jour en 2025. Ce fléchissement s'expliquerait principalement par la baisse anticipée des volumes au Sénégal.

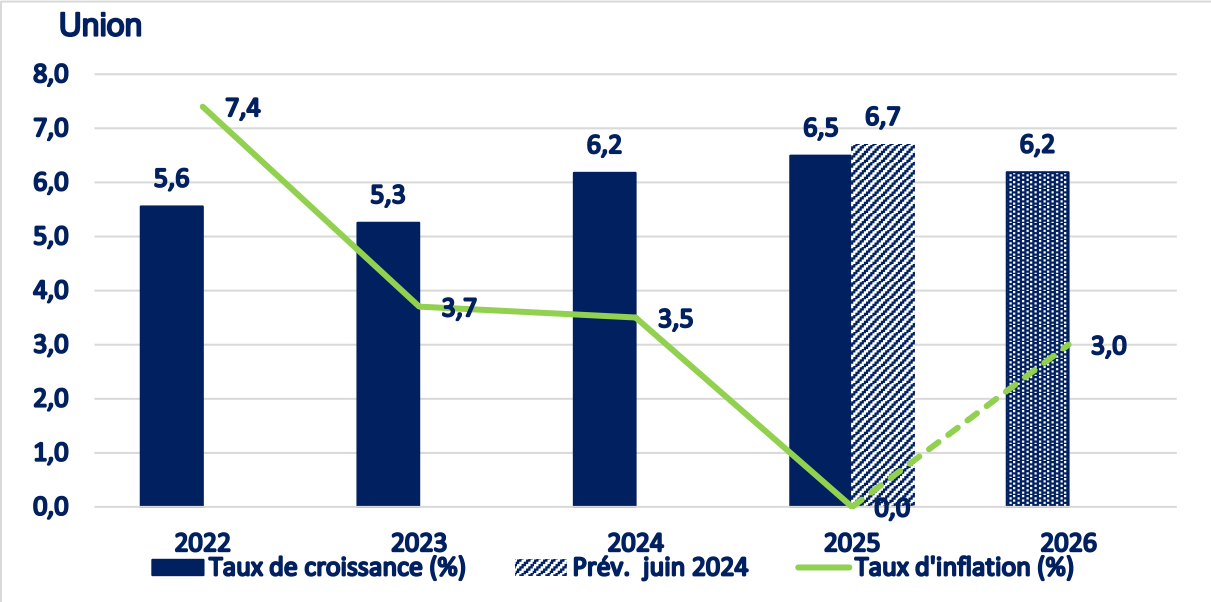
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 4,7%, en liaison avec la poursuite du dynamisme de ses sous-secteurs.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2026 seraient, respectivement, de 1,2 point, 1,8 point et 3,2 points.

Par pays, le taux de croissance en 2026 se présenterait comme suit : Bénin (7,5%), Burkina Faso (5,7%), Côte d'Ivoire (6,2%), Guinée-Bissau (5,0%), Mali (6,3%), Niger (7,0%), Sénégal (5,0%) et Togo (6,5%).

Toutefois, ces perspectives restent fragilisées par des risques liés, entre autres, aux effets du changement climatique, à la persistance des tensions géopolitiques et commerciales avec, notamment la crise au Moyen-Orient, à la fragilité du contexte sécuritaire de l'Union et à la volatilité des cours des matières premières

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation annuel moyen de l'Union



Sources : CNPE des Etats, Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union a décéléré pour ressortir à 0,0% en 2025 après 3,5% en 2024. Le niveau stable des prix est induit par l'évolution contrastée des divisions de l'indice harmonisé des prix à la consommation. Les divisions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+1,6%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+1,3%), « Information et communication » (+1,2%), « Service d'enseignement » (+1,2%), « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,6%) et « Vêtements et chaussures » (+0,6%) ont connu des hausses. Ces augmentations de prix ont été compensées par les baisses des divisions « Restaurant et services d'hébergement » (-1,6%), « Santé » (-1,4%), « Loisirs, Sport et Culture » (-1,0%), « Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage » (-0,7%) et « Transport » (-0,3%).

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit : Bénin (+1,1%), Burkina Faso (-0,5%), Côte d'Ivoire (+0,1%), Guinée-Bissau (+0,9%), Mali (+2,3%), Niger (-4,7%), Sénégal (+1,4%) et Togo (+0,4%).

Sur les quatre (03) premiers mois de l'année 2026, le taux d'inflation moyen de l'Union a été de -0,1% contre +1,7% à la même période de 2025. Il est attendu en 2026 un relèvement du taux d'inflation avec une hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques importés consécutive aux conséquences de la crise au Moyen-Orient.

Encadré 3 : Réalisations de la BOAD en 2025 et perspectives 2026 pour soutenir l'activité économique dans les Etats membres

Réalisations de 2025

Au titre de l'exercice 2025, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a maintenu une dynamique d'intervention soutenue en faveur des économies de l'Union. Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025, ses financements ont atteint 935,8 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 124,4% par rapport à l'objectif annuel fixé à 752 milliards FCFA. Ces concours se répartissent entre le secteur public (55,5%) et le secteur privé (44,5%) et ont été orientés prioritairement vers les infrastructures de transport et la digitalisation (28,8%), l'énergie et les ressources naturelles (28,8%), l'agriculture et la sécurité alimentaire (17,4%), les finances et assurances (13,6%), l'immobilier et l'habitat (6,1%), ainsi que la santé et l'éducation (5,4%).

Parallèlement, la Banque a poursuivi une politique active et diversifiée de mobilisation des ressources, renforçant ainsi durablement sa capacité d'intervention dans l'espace de l'UEMOA. Les ressources mobilisées, issues à la fois des marchés financiers internationaux et des partenaires techniques et financiers, traduisent la confiance renouvelée des investisseurs et bailleurs dans la solidité financière et la crédibilité institutionnelle de l'institution.

- **Emissions obligataires de long terme** : la Banque a mobilisé 315,4 milliards FCFA à travers une obligation hybride durable, d'une maturité de 30 ans assortie d'une période de non-rachat de 5 ans. Elle a, en outre, réalisé une émission obligataire de 1 milliard d'euros sur 15 ans, sursouscrite près de trois fois, constituant la plus longue maturité jamais obtenue par une institution multilatérale africaine.

- **Partenariats avec les bailleurs de fonds** : 3,9 milliards FCFA mobilisés auprès de la KfW pour le PACAN2 ; 27 millions USD du Fonds Vert pour le Climat pour renforcer la résilience climatique au Togo (1,3 million de bénéficiaires directs et près de 8 millions indirects) ; et plus de 29 millions USD de dons approuvés par le Fonds pour l'Environnement Mondial pour trois projets structurants, conçus et portés par la Banque au profit du Bénin, du Burkina Faso et du Mali, en appui à la résilience climatique, à la restauration des écosystèmes et à un développement sobre en carbone.

- **Soutien au secteur privé et à l'inclusion financière** : 124,4 milliards FCFA de nouveaux prêts ont été approuvés en faveur d'initiatives régionales ciblant les MPME et le secteur informel, en cohérence avec les priorités du Plan stratégique Djoliba.

Dans le prolongement de ses efforts de consolidation de sa crédibilité financière, la Banque a également enregistré des avancées significatives en matière de gouvernance et de reconnaissance par les marchés. Fitch Ratings et Moody's ont confirmé, pour la dixième année consécutive, la notation « investment grade » de la Banque ; Fitch Ratings ayant en outre relevé la perspective de « négative » à « stable ».

Perspectives pour 2026

En termes de perspective, l'action de la Banque s'inscrira dans le cadre de son nouveau Plan stratégique 2026-2030, baptisé « **Djoliba… La Suite** ». Ce nouveau cycle de développement, adopté en mars 2026, est porté par une ambition renforcée et guidée par une vision à l'horizon 2030 : « Consolider le rôle de la BOAD comme catalyseur d'impact au service de la transformation durable de la région ».

S'inscrivant dans la continuité des acquis du cycle précédent « Djoliba », ce nouveau cadre stratégique vise à amplifier l'action de la Banque, tant en volume qu'en qualité. L'ambition est ainsi de quasiment doubler le niveau des financements sur la période quinquennale, pour atteindre 6 500 milliards FCFA (soit 9,9 milliards d'euros), afin de renforcer significativement l'impact des interventions sur le développement régional.

[2] Programme des Prêts Adaptés aux Catastrophes Naturelles

3.3. FINANCES PUBLIQUES ET DETTE PUBLIQUE

En 2025, le déficit budgétaire global a représenté 3,2% du PIB contre 5,3% en 2024. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est chiffré à 3,7% du PIB contre 6,0% en 2024. Cette réduction du déficit s'explique par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons ont progressé de 15,1% pour représenter 17,9% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 16,0%. Il en résulte un taux de pression fiscale de 15,1% en 2025 contre 14,2% en 2024. L'augmentation des recettes fiscales s'explique par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et l'élargissement de l'assiette fiscale. Par pays, le taux de pression fiscale en 2025 se présente comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (19,1%), Côte d'Ivoire (14,7%), Guinée-Bissau (8,3%), Mali (14,1%), Niger (9,3%), Sénégal (19,0%) et Togo (13,1%).

Les recettes non fiscales ont augmenté de 20,2% pour représenter 1,8% du PIB contre 1,7% en 2024. Les dons ont connu une baisse de 10,5% pour représenter 0,6% du PIB contre 0,7% en 2024.

En 2025, les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 3,1% pour représenter 21,1% du PIB contre 22,4% en 2024. Cette évolution a été portée par les dépenses courantes qui ont progressé de 3,7%, tirée principalement par la hausse des dépenses de personnel (+5,5%) et des charges d'intérêts de la dette (+17,9%). L'accroissement de la masse salariale s'explique principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires. Les transferts et subventions ont connu une hausse de 13,4% en 2025.

Par pays, les évolutions de la masse salariale se présentent comme suit : Bénin (+0,5%), Burkina Faso (+9,3%), Côte d'Ivoire (+7,6%), Guinée-Bissau (+0,1%), Mali (+6,5%), Niger (+5,2%), Sénégal (+0,1%) et Togo (+7,4%). Les plus fortes hausses sont constatées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Togo. Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présente comme suit : Bénin (+13,8%), Burkina Faso (+16,6%), Côte d'Ivoire (+14,3%), Guinée-Bissau (+51,7%), Mali (+18,9%), Niger (-0,9%), Sénégal (+32,3%) et Togo (+2,2%). Les plus fortes hausses sont constatées en Guinée-Bissau, au Sénégal, au Mali et au Burkina Faso.

Les dépenses d'investissement ont baissé de 2,7%. Par pays, elles ont évolué comme suit : Bénin (+5,3%), Burkina Faso (-10,3%), Côte d'Ivoire (+1,5%), Guinée-Bissau (+12,6%), Mali (+21,5%), Niger (+26,3%), Sénégal (-31,2%) et Togo (-5,5%). Le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo ont connu des baisses. La plus forte hausse est constatée au Niger.

En 2025, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des déficits budgétaires. Le déficit budgétaire global a représenté 3,2% du PIB contre 5,3% en 2024. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il s'est établi à 3,7% du PIB contre 6,0% en 2024. Par pays, le déficit budgétaire se présente comme suit : Bénin (2,7%), Burkina Faso (1,3%), Côte d'Ivoire (3,0%), Guinée-Bissau (6,9%), Mali (1,6%), Niger (2,9%), Sénégal (6,4%) et Togo (3,2%).

Dans l'Union, le taux d'endettement s'est établi à 62,9% contre 64,9% en 2024, soit une baisse de 2,0 points de pourcentage. La dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'est établi à environ 16 576,0 milliards (11,2% du PIB), soit une hausse de 27,3% par rapport à 2024. Le service de

la dette intérieure a progressé de 35,5% tandis que celui de la dette extérieure s'est accru de 14,8%. Le service de la dette publique a représenté 65,2% des recettes totales. Le service de la dette intérieure est ressorti à 64,3% du total du service de la dette publique. Il a représenté plus de 50% du service total de la dette dans l'ensemble des Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette a représenté plus de 50% des recettes totales dans cinq (05) Etats membres. Par pays, le taux d'endettement se présente comme suit : Bénin (52,8%), Burkina Faso (53,8%), Côte d'Ivoire (57,1%), Guinée-Bissau (75,4%), Mali (41,8%), Niger (48,2%), Sénégal (117,0%) et Togo (61,7%).

En 2026, le déficit budgétaire global représenterait 3,6% du PIB. Quant au déficit budgétaire global hors dons, il serait de 4,3% du PIB.

Les recettes totales et dons progresseraient de 11,5% pour représenter 18,4% du PIB, tirés, principalement, par l'augmentation des recettes fiscales de 11,5%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,4% contre 15,1% en 2025. Cette évolution s'expliquerait par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres pour une meilleure administration de l'impôt et un élargissement de l'assiette fiscale.

Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (14,5%), Burkina Faso (16,4%), Côte d'Ivoire (14,9%), Guinée-Bissau (9,0%), Mali (13,7%), Niger (10,0%), Sénégal (22,1%) et Togo (14,6%). Les recettes non fiscales seraient en baisse de 1,8% pour représenter 1,6% du PIB. Les dons progresseraient de 39,3% pour représenter 0,7% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 13,2% pour représenter 21,9% du PIB en 2026, sous l'effet de la hausse des dépenses courantes de 6,5% et de celle des dépenses d'investissement de 35,2%. L'augmentation des dépenses courantes serait liée, notamment, à la hausse de la masse salariale de 9,2% ainsi qu'à l'augmentation des intérêts au titre de la dette publique de 3,0%. L'augmentation des dépenses d'investissement serait en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques contenus dans les différents plans de développement.

Le taux d'endettement de l'Union ressortirait à 62,4% en 2026 contre 62,9% en 2025.

Encadré 4 : Mobilisation des ressources sur les marchés de capitaux et auprès des partenaires au développement (AFD, BM, FMI) par les Etats en 2025

- **Mobilisation sur les marchés des capitaux (régional et international)**

Sur le marché régional de la dette publique, les ressources levées par les Etats membres de l'UEMOA en 2025 se sont établies à 15 105,2 milliards, soit une hausse de 5 753,2 milliards (+61,5%) par rapport à 2024. Cet accroissement résulte principalement de la hausse des émissions d'obligations du Trésor (+4 772,0 milliards, soit +111,1%) et, dans une moindre mesure, de celle des bons du Trésor (+981,2 milliards, soit +19,4%). Les émissions par syndication se sont chiffrées à 3 575 milliards de FCFA, soit 38,0% des obligations. Les émissions nettes sont ressorties à 3 521,3 milliards, contre 3 100,3 milliards en 2024.

Sur le compartiment des bons du Trésor, les Etats membres ont mobilisé 6 036,2 milliards en 2025, soit 40,0% des ressources levées sur le marché financier régional, contre un montant de 5 055, 0 milliards un an auparavant. Les émissions de maturité de 12 mois ont été les plus sollicitées, avec une valeur globale de 4 021,7 milliards, soit 66,6% des bons émis sur la période.

Concernant le compartiment des obligations, les Trésors publics ont levé 9 069,0 milliards en 2025, contre 4 297,0 milliards l'année précédente. La maturité la plus sollicitée a été celle de 3 ans (48,2% du total), suivie des maturités de 5 ans (27,3% du total), 7 ans (18,3% du total), 10 ans (5,6% du total) et 15 ans (0,6% du total).

En 2025, le taux d'intérêt moyen pondéré des bons a progressé de 8 points de base (pdb) par rapport à 2024 pour ressortir à 7,06%. Au niveau des obligations, les rendements se sont repliés de 3 pdb en moyenne sur la même période pour se situer à 7,27%.

En lien avec l'évolution des émissions nettes, l'encours global des titres publics est estimé à 31 308,5 milliards à fin décembre 2025 (21,1% du PIB) contre 27 787,2 milliards (20,5% du PIB) en 2024. La structure de cet encours est dominée par les obligations du Trésor qui représentent 87,7% du total.

Sur les **marchés internationaux**, deux (2) pays de l'Union ont levé des ressources d'un montant global de 1 821,0 milliards de FCFA sur les marchés internationaux, par le biais d'émissions d'euro-obligations. Le Bénin est intervenu sur lesdits marchés, en janvier 2025, pour mobiliser un montant de 318,0 milliards de FCFA. La Côte d'Ivoire a, pour sa part, émis, en mars et juillet 2025, des obligations internationales pour un montant total de 1 503,0 milliards de FCFA.

- **Mobilisation de ressources extérieures**

Au cours de l'année 2025, les pays de l'Union ont bénéficié de l'appui financier des partenaires extérieurs. Le montant brut des ressources extérieures, hors FMI, mobilisées par les États membres et ayant transité par la BCEAO ressort à 8 997,4 milliards contre 8 587,3 milliards en 2024. Les pays de l'Union ont également bénéficié du soutien financier du FMI dans le cadre de leurs programmes économiques et financiers pour un montant total de 1 134,9 milliards.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des échanges extérieurs de l'UEMOA s'est traduite en 2025 par une amélioration du solde global excédentaire à 7 027,6 milliards, en lien essentiellement avec la baisse considérable du déficit du compte des transactions courantes, atténuée par celle des entrées de capitaux au titre du compte financier.

Par rapport à 2024, le déficit du compte courant est ressorti à 1,3% du PIB, soit un recul de 4,4 points de pourcentage (pdp). Cette amélioration découle en grande partie de l'excédent de la balance des biens (après le déficit de 2024), résultant d'une augmentation des exportations (+40,6%) plus importante que celle des importations (+7,1%). Les exportations ont reflété essentiellement l'évolution favorable des termes de l'échange (+16,5%) et l'accroissement des ventes d'hydrocarbures, à la suite de la mise en pleine production des unités pétrolières au Niger, au Sénégal et en Côte d'Ivoire. Les ventes à l'extérieur de pétrole (+106,3%), d'or (+57,1%), de cacao (+51,1%) et de caoutchouc (+27,6%) ont contribué à la consolidation du niveau des exportations en 2025. La progression des importations est en lien essentiellement avec l'augmentation des acquisitions de biens d'équipement (+16,2%), des achats à l'extérieur de produits alimentaires (+11,6%) et de biens intermédiaires (+9,5%)

Le déficit de la balance des services s'est creusé de 5,2% par rapport à son niveau de l'année précédente, en relation avec l'accroissement de la consommation de services spécialisés, notamment d'ingénierie pour la construction d'infrastructures, dans un contexte d'extension des capacités de production pétrolière, avec la phase 3 du projet Baleine en Côte d'Ivoire. Cette détérioration du solde des services a également été causée par le repli des recettes touristiques. Le déficit du revenu primaire s'est aggravé de 37,5%, pour ressortir à 6 845,8 milliards en 2025, sous l'effet de la progression des paiements d'intérêts (+240,3 milliards) et le versement de dividendes aux investisseurs étrangers. L'excédent du compte du revenu secondaire est resté quasiment stable.

L'excédent du compte de capital a atteint 1 581,5 milliards en 2025 contre 1 293,1 milliards un an plus tôt, en relation avec la progression des dons-projets dans certains pays de l'Union. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier se sont contractées de 34,6%, en lien principalement avec la baisse des flux d'investissements directs étrangers (IDE) et des autres investissements. Ce recul fait suite à

l'achèvement de plusieurs grands projets pétroliers et gaziers dans l'Union, notamment Sangomar (pétrole) et Grand Tortue Ahmeyim (gaz) au Sénégal, ainsi que le pipeline Niger-Bénin, et s'est accompagné d'un fléchissement des tirages publics nets des Etats (-8,4%). Cette détérioration a toutefois été partiellement compensée par une hausse des investissements de portefeuille, soutenue par les émissions d'eurobonds du Bénin, de la Côte d'Ivoire et de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), pour un montant net total de 2 176,4 milliards. Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements est ressorti excédentaire à 7 027,6 milliards, après un niveau de 3 012,7 milliards en 2024.

Pour l'année 2026, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'Union afficherait un excédent de 1 189,4 milliards contre 7 027,6 en 2025. En effet, cette forte orientation baissière du solde résulterait de l'évolution défavorable des termes de l'échange (-2,0%) et s'inscrirait dans un contexte de dégradation du déficit du compte des transactions courantes, qui atteindrait 4 023,9 milliards, soit 2,4% du PIB, après 1,3% en 2025. Cette détérioration s'expliquerait principalement par la dégradation de la balance des biens, dont l'excédent s'établirait à 6 731,1 milliards, après 7 834,0 milliards un an auparavant, sous l'effet d'une progression des importations (+17,2%) plus soutenue que celle des exportations (+9,9%). La dynamique des achats extérieurs traduirait l'accroissement des acquisitions de biens d'équipement (+10,7%) et intermédiaires (+8,7%), en lien avec l'intensification de la phase 3 du projet Baleine.

Le déficit de la balance des services enregistrerait une hausse de 5,2%, en relation notamment avec l'augmentation du fret et assurances (+8,3%). Le solde déficitaire du revenu primaire se creuserait de 3,4%, pour atteindre 6 613,9 milliards en 2026, sous l'effet de la poursuite des versements de dividendes aux investisseurs étrangers, partiellement compensée par la diminution des paiements d'intérêts. L'excédent du compte du revenu secondaire progresserait de 3,2% pour ressortir à 4 279,4 milliards, soutenu par la hausse des aides budgétaires (+85,0%) et des transferts de fonds des migrants (+5,9%).

En tenant compte de l'excédent du compte de capital, qui serait chiffré à 1 582,7 milliards en 2026 contre 1 669,6 milliards un an plus tôt. Les flux financiers attendus seraient de 3 461,1 milliards contre 5 906,2 milliards en 2025.

3.5. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire à fin décembre 2025 est marquée par une progression, en rythme annuel, de la masse monétaire de 17,4%. Cette évolution est induite par l'augmentation des Actifs Extérieurs Nets (AEN) de 8 413,4 milliards (+174,8%) et des créances intérieures de 4 028,2 milliards (+6,5%). L'accroissement des créances intérieures est lié à la hausse des créances nettes des institutions de dépôt sur les Administrations Publiques Centrales (APUC) (+2 014,5 milliards ou +7,8%), et de celle des créances sur l'économie (+2 013,7 milliards ou +5,6%).

En 2026, la masse monétaire augmenterait de 16,6% portée par un accroissement des créances intérieures (+6 937,8 milliards ou +10,5%) et des AEN (+1 189,4 milliards ou 9,0%). Les créances sur l'économie progresseraient en glissement annuel de 7,4%.

Encadré 5 : Décisions de politique monétaire et quelques mesures prises par la BCEAO pour renforcer la résilience du secteur bancaire

En décembre 2025, en dépit d'une conjoncture économique jugée favorable avec une croissance économique robuste au niveau de l'UEMOA et une inflation faible, les risques persistants ont incité la BCEAO à maintenir son taux directeur à 3,25%, en vigueur depuis juin 2025, le taux du guichet des prêts marginaux à 5,25%, tandis que le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques est demeuré à 3%. Cette prudence est expliquée par la persistance de risques haussiers sur l'inflation, notamment liés aux tensions géopolitiques et commerciales, ainsi que la situation sécuritaire dans la sous-région. La Banque Centrale a continué à satisfaire les besoins de liquidité exprimés par les banques à ses guichets de refinancement.

L'Institut d'émission a également poursuivi la consolidation des cadres comptable et prudentiel des établissements de crédit assujettis, afin d'assurer la conformité technique du cadre règlementaire de l'Union avec les standards internationaux, notamment ceux du GAFI. A cet effet, au titre particulièrement de la Loi Uniforme relative à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP), de nouvelles instructions ont été prises en février/mars 2025. L'Instruction n°001-03-2025 précise les modalités de mise en œuvre par les institutions financières de leurs obligations en matière d'organisation, de contrôle interne et de conformité aux exigences prévues par la Loi uniforme relative à la LBC/FT/FP dans les Etats membres de l'UMOA. L'Instruction n°002-03-2025 fixe le seuil pour la déclaration des transports physiques intracommunautaires d'espèces et instruments négociables au porteur. L'Instruction n°003-03-2025, quant à elle, est relative à l'identification, la vérification de l'identité et la connaissance de la clientèle par les institutions financières.

En ce qui concerne la mise en œuvre du Règlement n°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA, l'Instruction n°15/07/2025 RFE relative aux modalités de production des comptes rendus périodiques à adresser aux Autorités chargées de veiller au respect des dispositions de la réglementation a été prise pour encadrer les opérations financières avec l'étranger.

En outre, le Conseil des Ministres de l'UMOA a adopté la Décision relative à la révision du taux de l'usure en vigueur dans l'UMOA. Il passe de 15% à 14% pour les banques et est maintenu à 24% pour les établissements financiers de crédit, les institutions de microfinance ainsi que les autres agents économiques. Cette réforme favorisera un meilleur alignement des plafonds réglementaires, renforcera l'inclusion financière, soutiendra le financement des économies et garantira une protection accrue des consommateurs au sein de l'UEMOA.

Au regard des évolutions récentes au premier trimestre 2026 et des perspectives à court terme, le Comité de Politique Monétaire a jugé opportun d'assouplir l'orientation de la politique monétaire afin de soutenir davantage le financement du secteur privé. À cet égard, il a décidé de baisser de 25 points de base les taux directeurs de la Banque Centrale. Ainsi, le taux minimum de soumission aux appels d'offres est ramené de 3,25% à 3,00% et celui du guichet de prêt marginal de 5,25% à 5,00%. Le Comité a également décidé de maintenir à 3,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements assujettis de l'Union, ce niveau permettant d'assurer l'efficacité de l'instrument de taux d'intérêt.

3.6. SUIVI DES PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale se présentent en 2025 comme suit :

- **Le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** est ressorti à -3,2% du PIB contre -5,3% en 2024. Il est projeté à -3,6% en 2026.

En 2025, ce ratio se présente comme suit par pays : Bénin (-2,7%), Burkina Faso (-1,3%), Côte d'Ivoire (-3,0%), Guinée-Bissau (-6,9%), Mali (-1,6%), Niger (-2,9%), Sénégal (-6,4%) et Togo (-3,2%).

Les projections budgétaires reflètent la poursuite des actions de consolidation budgétaire envisagées par les Etats membres, portées à la fois par le renforcement de la mobilisation et par une meilleure maîtrise des dépenses publiques.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union s'est établi à 0,0% en 2025 contre 3,5% un an plus tôt**

Par pays, le taux d'inflation se présente comme suit en 2025 : Bénin (+1,1%), Burkina Faso (-0,5%), Côte d'Ivoire (+0,1%), Guinée-Bissau (+0,9%), Mali (+2,3%), Niger (-4,7%), Sénégal (+1,4%) et Togo (+0,4%). Tous les Etats membres sont en deçà de 3%. Le Burkina Faso et le Niger affichent des taux négatifs.

Il est attendu en 2026 un relèvement du taux d'inflation avec une hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques importés consécutive aux conséquences négatives de la crise au Moyen-Orient. Toutefois, ce taux se situerait en dessous de 3,0% dans la plupart des Etats membres.

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union en 2025 a représenté 62,9% du PIB contre 64,9% en 2024.**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présente comme suit en 2025 : Bénin (52,8%), Burkina Faso (53,8%), Côte d'Ivoire (57,1%), Guinée-Bissau (75,4%), Mali (41,8%), Niger (48,2%), Sénégal (117,0%) et Togo (61,7%).

Pour l'année 2026, le taux d'endettement dans les Etats membres serait en dessous de 70%, sauf en Guinée-Bissau (74,8%) et au Sénégal (121,2%).

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union en 2025 s'est chiffré à 33,5% après 36,9% en 2024.**

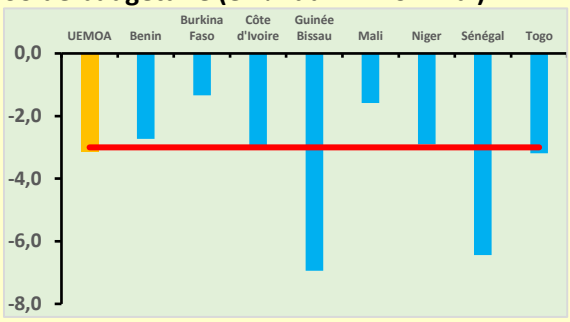
Par Etat membre, le ratio se présente comme suit en 2025 : Bénin (26,4%), Burkina Faso (37,8%), Côte d'Ivoire (29,8%), Guinée-Bissau (48,4%), Mali (41,6%), Niger (35,1%), Sénégal (35,2%) et Togo (36,9%). Pour 2026, le ratio de la masse salariale rapporté aux recettes fiscales serait inférieur à 35% dans cinq (05) Etats membres à savoir : Bénin (25,5%), Côte d'Ivoire (30,7%), Niger (32,5), Sénégal (30,0%) et Togo (34,2%).

- **Le taux de pression fiscale de l'Union en 2025 est ressorti à 15,1% contre 14,2% en 2024.**

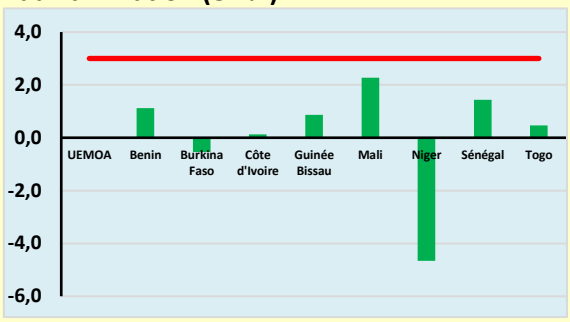
Par pays, le taux de pression fiscale en 2025 se présente comme suit : Bénin (13,9%), Burkina Faso (19,1%), Côte d'Ivoire (14,7%), Guinée-Bissau (8,3%), Mali (14,1%), Niger (9,3%), Sénégal (19,0%) et Togo (13,1%). Seuls le Burkina Faso et le Sénégal se rapprochent de 20%. En 2026, la pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres sauf le Sénégal.

Encadré 6 : Etat de convergence des Etats membres en 2025

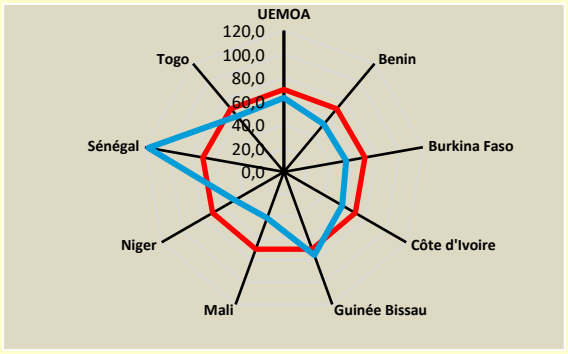
Solde budgétaire (en % du PIB nominal)



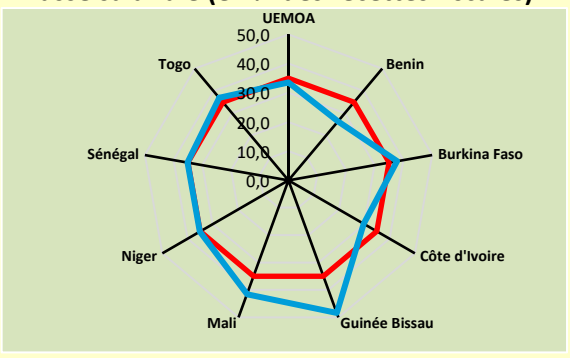
Taux d'inflation (en %)



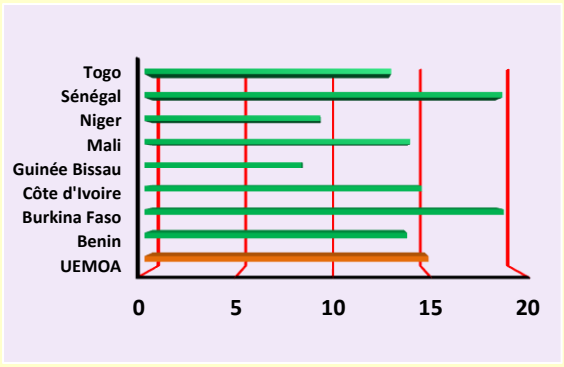
Taux d'endettement en %



Masse salariale (en % des recettes fiscales)



Taux de pression fiscale en %



Au total, en matière de convergence, au 31 décembre 2025, cinq (5) Etats membres ont respecté l'ensemble des trois (3) critères de premier rang contre un (1) seul en 2024.

Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali et du Niger.

Au regard des dispositions du Règlement n°10/2007/CM/UEMOA, notamment en son article premier, et tenant compte du fait que les cinq (5) pays qui ont respecté tous les trois critères de premier rang, représentent 79,8% du PIB nominal de l'Union, soit plus des 65% requis, les conditions de convergence ont été réunies en 2025, pour la deuxième fois de l'histoire de l'Union après la performance de 2019.

3.7. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2025, les économies des Etats membres de l'UEMOA ont continué de faire preuve de résilience et de dynamisme. La croissance économique de l'Union s'est située à 6,5% contre 6,2% en 2024, portée par le dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs. Cette performance a été réalisée en dépit d'un contexte régional sociopolitique et sécuritaire difficile et d'un environnement international fait d'incertitudes en lien avec les tensions géopolitiques.

En matière d'indicateurs macroéconomiques, le déficit budgétaire global dons compris de l'Union s'est réduit pour représenter 3,2% du PIB contre 5,3% en 2024. Le déficit global hors dons est ressorti à 3,7% du PIB contre 6,0% en 2024. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à zéro en 2025 contre 3,5% un an plus tôt. En ce qui concerne l'encours de la dette publique totale de l'Union, il a représenté 62,9% du PIB contre 64,9% en 2024.

Pour 2026, il est projeté un taux de croissance de 6,2%, sous l'effet du maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs dans un contexte de relèvement du taux d'inflation. Les finances publiques seraient marquées par la poursuite des actions de renforcement de la mobilisation des recettes et d'une meilleure maîtrise des dépenses publiques. La consolidation budgétaire, observée en 2025, se poursuivrait en 2026.

Cependant, ces résultats dépendront de l'évolution de la crise sécuritaire dans la région ainsi que de la situation socio-politique dans certains Etats membres de l'Union, des tensions géopolitiques et commerciales et de la crise au Moyen-Orient. Pour conforter ces perspectives, les États membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- l'amélioration de l'environnement sécuritaire ;
- la mise en œuvre des mesures conjoncturelles ciblées pour limiter l'impact de la hausse des prix des produits énergétiques et alimentaires sur les populations vulnérables ;
- les actions visant à assurer une souveraineté économique, notamment, celles relatives à la transformation structurelle à travers l'intensification des investissements dans les secteurs stratégiques comme l'agro-industrie ;
- l'amélioration des capacités de stockage en vue de constituer des stocks de sécurité de produits pétroliers adéquats ;
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie ;
- les efforts de réduction des déficits budgétaires à travers, notamment, la mobilisation des recettes fiscales par la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre efficace des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI ainsi que des Programmes Nationaux de Développement (PND) ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 10 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques dans l'Union pour l'année 2025

En %	Indicateurs macroéconomiques en 2025							
	Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal	-2,7	-1,3	-3,0	-6,9	-1,6	-2,9	-6,4	-3,2
Taux d'inflation annuel moyen	1,1	-0,5	0,1	0,9	2,3	-4,7	1,4	0,4
Encours de la dette publique totale	52,8	53,8	57,1	75,4	41,8	48,2	117,0	61,7
Masse salariale sur recettes fiscales	26,4	37,8	29,8	48,4	41,6	35,1	35,2	36,9
Taux de pression fiscale	13,9	19,1	14,7	8,3	14,1	9,3	19,0	13,1
Taux de croissance du PIB	**8,1**	**5,3**	**6,6**	**5,8**	**5,6**	**6,9**	**6,7**	**6,2**

Sources : CNPE des Etats membres ; Commission de l'UEMOA

4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2027

La viabilité de la dette publique constitue un enjeu majeur pour un État en ce sens qu'elle lui permet non seulement, de déterminer sa capacité à honorer ses obligations financières à long terme mais aussi, de maintenir sa stabilité économique. Une dette viable contribue à renforcer la confiance des investisseurs et des marchés financiers. Ceci est fondamental pour les engagements futurs de l'Etat et conforte sa capacité à financer des projets et programmes de développement.

En effet, lorsque les marchés estiment qu'une dette publique est viable, cela se traduit le plus souvent par de faibles taux d'intérêt. À l'inverse, une perception de risque élevé peut entraîner une augmentation des taux d'intérêt et, par conséquent, du coût de financement pour l'État. En outre, une dette publique viable permet à un gouvernement de financer des investissements dans divers domaines, notamment, les infrastructures, l'éducation, l'énergie et la santé sans pour autant compromettre sa solidité financière. Aussi, une bonne orientation des investissements pourrait contribuer à soutenir la croissance économique à long terme.

La viabilité de la dette influe également sur les politiques budgétaires. En effet, si la dette est jugée insoutenable, les gouvernements peuvent être contraints de réduire les dépenses publiques et/ou d'augmenter les impôts. Une situation qui peut freiner la croissance économique, favoriser le chômage et nuire aux services publics. Une gestion saine et prudente de la dette publique favorise la confiance des citoyens et des investisseurs, renforce la légitimité du gouvernement et assure la stabilité de l'environnement économique. Elle permet également à l'État de mobiliser rapidement des ressources pour faire face aux urgences liées, notamment, à la survenue de crises économiques.

L'Analyse de la Viabilité de la Dette publique des Pays à Faibles Revenus (AVD/PFR) préconise deux (02) types de risques au niveau de l'AVD extérieure : le risque de solvabilité et le risque de liquidité. Le risque de solvabilité fait référence à la capacité d'un pays à honorer ses obligations de remboursement de la dette à long terme. Il est évalué à l'aide des ratios de la valeur actuelle de la dette rapportée au PIB et aux recettes d'exportations. Le risque de liquidité concerne la capacité d'un pays à faire face à ses obligations de paiement à court terme. Cela signifie que le pays doit disposer suffisamment de liquidités ou de ressources financières pour honorer ses dettes à échéance. Ce deuxième risque est évalué à l'aide des ratios du service de la dette rapporté aux recettes budgétaires hors dons et aux recettes d'exportations.

Un risque de liquidité élevé peut entrainer des difficultés temporaires de paiement voire des défauts de paiement. Cela peut nuire à la réputation du pays sur les marchés financiers et compliquer la gestion de sa dette et de ses finances publiques.

Au sein de l'UEMOA, le risque de liquidité lié à la dette publique des Etats membres s'est accentué au fil des années sur la période 2015-2025. Le service de la dette extérieure de l'Union rapporté aux recettes hors dons s'est accru en passant de 7,4% en 2015 à 23,0% en 2025 pour un seuil de 18%. Ce seuil a été franchi depuis 2023 où le ratio s'est établi à 18,9% après 16,5% en 2022. Deux (02) Etats membres ont, en

moyenne sur la période, enregistré un ratio du service de la dette extérieure supérieur à 18% de leurs recettes hors dons. Aussi, le service de la dette publique a affiché la même tendance en passant de 29,6% des recettes hors dons en 2015 à 65,2% en 2025. En moyenne sur la période, quatre (04) Etats membres sont ressortis avec un service de la dette publique dépassant 50% des recettes hors dons.

En outre, sur la même période, la somme des dépenses courantes primaires et du service de la dette publique excède largement les recettes hors dons, traduisant le fait que les Etats membres financent une partie de ces dépenses ainsi que la totalité des dépenses en capital par la dette et les dons. Sur l'ensemble de la période, ladite somme ressort, en moyenne, à 121,9% des recettes hors dons et à 112,5% des recettes dons compris. **L'UEMOA dans son ensemble présente donc une vulnérabilité élevée au risque de liquidité lié à la dette publique.** Si cette tendance se maintient, la zone risque de rentrer dans un cercle vicieux d'endettement pouvant conduire dans le pire des cas à une crise de la dette.

La Commission de l'UEMOA accorde une attention particulière à la question du risque de liquidité lié à la dette publique. A cet effet, elle a organisé, à Lomé en mars 2026, une réunion technique des Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) sur le thème « *Gestion du risque de liquidité lié à la dette publique : enjeux et perspectives dans les Etats membres de l'UEMOA* ». L'objectif de la réunion était d'examiner les actions et réformes à entreprendre pour assurer une meilleure gestion du risque de liquidité lié à la dette publique afin de le réduire dans l'ensemble des Etats membres de l'Union.

Dans ce sens, il est attendu de la Commission et des Institutions régionales de : (i) renforcer la synergie d'actions en matière d'assistance technique, (ii) poursuivre les actions visant le développement du marché secondaire de l'UEMOA, (iii) renforcer les actions de développement de nouveaux instruments financiers et d'élargissement de la base des investisseurs et (iv) réaliser l'AVD régionale.

En outre, les Etats de l'Union sont invités, entre autres, à mener les actions suivantes :

- renforcer les dispositifs de suivi de la trésorerie à travers une meilleure coordination avec la gestion de la dette ;
- redynamiser les Comités Nationaux de Dette Publique ;
- adopter et mettre en œuvre des Stratégies de mobilisation des Recettes à Moyen Terme (SRMT) ;
- mettre en œuvre une stratégie de gestion proactive de la dette avec notamment un recours aux opérations de gestion de passifs et de couverture de risques ;
- diversifier les sources de financement à travers notamment le recours aux financements innovants ;
- améliorer la transparence de la dette et prendre des mesures pour réduire le niveau des Ajustements Stocks Flux (ASF) ;
- poursuivre les efforts de consolidation budgétaire.

.


RSM
Sénégal
Pression fiscale
Masse salariale
Recettes fiscales
Situation monétaire
Dette publique
Taux de pression fiscale
Balance des paiements
Critères de convergence
Togo
Guinée-Bissau
Déficit budgétaire
Bénin
BDP
Burkina Faso
Taux d'inflation
Orientations de politique économique
CNPE
Croissance économique
Pacte de convergence
Niger
Commerce extérieur
PRIX
Côte d'Ivoire
Mali
États membres
BCEAO
BOAD